

L'ÉCHO CIGALOIS

Bulletin municipal d'information - N° 86 - Janvier 2019



SOMMAIRE

- 3 Édito du maire
- 4 Les travaux des commissions
- 14 Patrimoine
- 15 Hommages
- 16 Défense contre l'incendie
- 18 Économie
- 19 Environnement
- 20 Échos des associations
- 47 Enfance - Jeunesse
- 50 Groupes d'expression
- 51 État civil
- 52 Numéros utiles



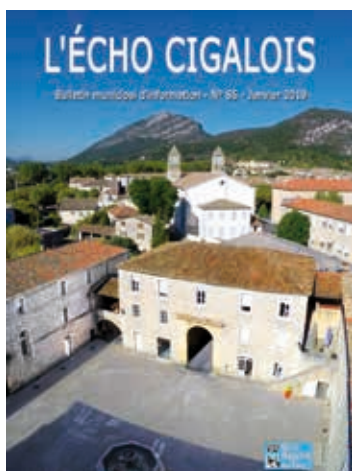
COORDONNÉES MAIRIE DE SAINT HIPPOLYTE DU FORT

Place de la Mairie
30170 Saint Hippolyte du Fort
Téléphone : 04 66 77 22 24
Télécopie : 04 66 77 93 13
Email : mairie.sthippo@wanadoo.fr
Site : www.saint-hippolyte-du-fort.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

- **Bruno Olivieri** - Maire
Sur rendez-vous
- **Georges Carlier** - Adjoint aux Travaux
Mercredi de 10h à 12h
- **Michel Cerret** - Adjoint à l'Aménagement de
l'Espace et au Développement durable
Mardi de 14h30 à 16h30
- **Cécile Perez** - Adjointe aux Associations,
Communication et Festivités
Lundi de 14h30 à 17h
- **Joël COURTES** - Adjoint aux Affaires sociales
Mardi de 9h30 à 12h
- **Christian Thomas** - Adjoint au Développement
Économique, Commercial et Aménagement urbain
Sur rendez-vous
- **Dany Vigouroux** - Adjointe aux Affaires
Scolaires, Jeunesse et Sports
Jeudi de 10h à 11h30

- Joseph TARQUINI : Conseiller Municipal
délégué à l'Environnement
- Martine FERRAULT : Conseillère Municipale
déléguée à l'Embellissement de la Ville.
- Guy GARCIN : Conseiller Municipal délégué
à l'Accessibilité
- Hélène MEUNIER : Conseillère Municipale
déléguée à la Culture
- Réjane BARON : Conseillère Municipale
déléguée au Tourisme



Journal d'informations
municipales de la commune
de Saint Hippolyte du Fort
Directeur de la rédaction :
Bruno Olivieri
Rédactrice en chef :
Cécile Perez
Rédaction :
Commission communication
Photo couverture :
crédit MARIPIX
Saint Hippolyte du Fort
Conception & réalisation :
Ab Ovo - 04 66 62 93 63
www.abovo.fr



Votre journal municipal est imprimé
sur un papier respectant les normes
européennes de protection de
l'environnement et avec des encres
végétales biodégradables.

CONSTRUIRE ENSEMBLE LA VILLE DE DEMAIN



Le 1^{er} septembre 2018, le Préfet du Gard et la Sous-Préfète du Vigan, la Présidente de la Région Occitanie, le Président du Département, de nombreux élus régionaux, départementaux et locaux, des parlementaires... étaient à nos côtés pour une série d'inaugurations. Leur participation était le reflet du large partenariat technique et financier réuni par la commune autour d'aménagements qui ont changé la physionomie de Saint Hippolyte du Fort depuis la place de la Canourgue jusqu'à l'espace des Casernes, en passant par la rue Broussoux.

Pour autant, il ne s'agissait là que d'une étape car l'année 2019, comme les précédentes, sera elle aussi riche en réalisations.

Sans tarder, les travaux d'aménagement de la place du Lieutenant-Colonel Berthézène, devant la maison de retraite, vont compléter l'aménagement du site des anciennes Casernes tout en permettant de mieux organiser et de sécuriser la desserte des bus scolaires et de voyageurs. Ce printemps sera ainsi particulièrement actif avec l'achèvement de la seconde tranche du Pôle Médical et la mise en service attendue du deuxième tronçon de la Voie Verte.

Dans le même temps, la commune lance l'étude d'aménagement du centre ancien et en particulier des axes Canourgue/Gambetta - Le Plan (avec réaménagement complet de cette place) et Casernes/Mairie via les rues Sabatier et Blanquerie. Cet ambitieux programme a pour objet de raviver le cœur commercial de la ville et de renforcer l'attractivité du centre ancien autour de ses atouts patrimoniaux et de ses immeubles remarquables.

Question méthode, l'équipe municipale s'entoure de multiples compétences (urbanisme, architecture, environnement, aménagement...) pour élaborer, en concertation avec la population, un projet qui réponde au mieux aux enjeux et à l'ambition de Saint Hippolyte du Fort.

Mais notre action ne se limite pas au seul centre-ville. Les quartiers, les faubourgs seront encore au cœur de nos interventions, en particulier sur la question de la sécurisation des déplacements, avec la création de cheminements doux (piétons et cyclables). En parallèle, la vidéoprotection sera déployée sur les entrées de ville au cours du premier semestre.

Dans tous les domaines : culture, promotion touristique, cadre de vie, environnement, solidarité, sécurité, soutien aux associations... la commune investit et se mobilise pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie, toujours avec la même énergie et la même détermination. À l'appui d'une gestion rigoureuse, nous avons fait le choix, pour la 6^e année consécutive, de ne pas augmenter la fiscalité locale tout en maintenant un niveau d'investissement élevé. Avec la même constance, je proposerai au conseil municipal de maintenir cette orientation pour le budget 2019.

Pour terminer, au nom de tous les élus du conseil municipal, je forme le vœu de pleine réussite pour Saint Hippolyte du Fort en 2019 et souhaite à chacune et chacun de vous une nouvelle année pleine de santé et de bonheur partagé avec tous ceux qui vous sont chers.

Très sincèrement vôtre,

Bruno OLIVIERI
Maire de Saint Hippolyte du Fort

COMMISSION TRAVAUX - VOIRIE - ASSAINISSEMENT - EAU POTABLE - PLUVIAL

Les anciens Cigalois, les touristes, les amis qui reviennent au pays, tous ceux qui connaissent notre commune depuis plusieurs années, pas un qui ne s'exclame lorsque nous avons le plaisir de les retrouver : « **Que de changements !... comme Saint-Hippolyte a changé !** ». Il faut dire que les maisons s'échelonnent route de Nîmes, d'Alès et de Ganges. Le quartier de Courrèges, les Faubourgs de Mandiargues, de l'Église, l'Hermitage, les Cambous, Banelle et les Graves, connaissent des transformations d'habitats en belles demeures où il fait bon vivre. Mais, ce n'est pas seulement dans leur aspect que, d'une génération à l'autre, notre ville se transforme. Notre population aussi évolue, les habitudes changent et avec elles, de nouvelles exigences, bien normales, apparaissent. Aussi, les municipalités successives s'adaptent et tentent du mieux possible de répondre aux attentes de la population.



Construction Pôle Santé

Avec un tel développement, toutes les infrastructures demandent des créations de nouveaux réseaux en eau potable ou en assainissement. La municipalité s'emploie à poursuivre le schéma directeur imposé depuis plusieurs années par les services de l'État pour la séparation des eaux pluviales et des eaux usées. Au cours des derniers mois, en centre-ville, la traverse du Porche, la place de la Mairie et la rue Basse ont connu des travaux majeurs

pour une meilleure répartition des eaux vers la station d'épuration. D'autres travaux de cet ordre interviendront dans les prochains mois, le conseil municipal a voté en cours d'année pour une nouvelle étude du schéma directeur de l'assainissement.

En matière de travaux, 2018 a encore été une année importante de transformations ou d'aménagements divers : place de la Canourgue, rue Roger Broussoux, traversée des casernes par le CD 39 avec le parking public, auquel il faut ajouter le parking du boulevard des Remparts, étendu jusqu'à la rue du Cimetière.



Parking public avant



Parking public après

COMMISSION TRAVAUX - VOIRIE - ASSAINISSEMENT - EAU POTABLE - PLUVIAL

Tous ces aménagements ont entraîné de nouveaux dispositifs plus économiques sur l'éclairage public et également la reprise de l'éclairage public de Mandiargues, des H.L.M de Croix-Haute et du Vauban. La mise en discrétion du réseau électrique s'est poursuivie, rue Fondeville, jusqu'au rond-point de la Bascule et une partie du chemin de la piscine.

Ce dispositif complète les rénovations des voiries entreprises chaque année dans le cadre d'un marché à bons de commande. Ainsi, la rue sous le plan, la rue Écu de France, la rue de l'AGAL vers la mairie et la montée de l'ancienne gare bénéficient depuis quelques semaines d'un nouveau revêtement. Les travaux de la montée de la gare sont aboutis avec une mise en discrétion des eaux pluviales et d'un séparatif avec les eaux usées. Un cheminement piétonnier finalise l'ensemble.



CD39

Les travaux de la montée de la gare sont aboutis avec une mise en discrétion des eaux pluviales et d'un séparatif avec les eaux usées. Un cheminement piétonnier finalise l'ensemble.



Réunion de chantier sur le Viaduc

Depuis plusieurs mois, les Cigalois et les touristes se sont bien appropriés la première tranche de la voie verte qui connaît un intérêt constant. Il convenait de poursuivre l'effort sur la totalité de l'ancienne voie ferrée qui traverse l'agglomération. Depuis septembre 2018, grâce à une co-maîtrise d'ouvrage avec le Département, la commune a entrepris la deuxième tranche de la voie verte depuis le chemin du Traves par le tunnel avec, en point d'orgue, le viaduc jusqu'à l'Abric. L'aménagement du parking, route de Monoblet, parfait ces travaux exigeants et conséquents.

Dès la fin du premier trimestre 2019, la voie verte comptera plus de 3 kilomètres pour le plus grand plaisir des promeneurs, des deux roues et autres trottinettes.

En ce début de nouvelle année, les membres de la commission vous présentent leurs vœux les meilleurs pour 2019.

**Georges CARLIER,
1^{er} adjoint, Délégué aux Travaux,
Assainissement, Eau potable et Voirie**

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Voyage des aînés à Marseille, organisé par le CCAS

C'est le mardi 11 septembre 2018 que nos aînés sont partis à la découverte de la cité phocéenne. Accueillis par les professionnels du tourisme au village de vacances « La Belle de mai », ils ont tout d'abord visité leur belle demeure située dans un havre de paix : parc arboré avec piscine, terrasse, bains de soleil, tout était réuni pour ce séjour exceptionnel. Tout au long de la semaine se sont succédé les visites des sites touristiques de Marseille : Notre Dame de La Garde, le vieux port, la

cathédrale de la Major, le Mucem, le palais Longchamp et ses fontaines monumentales... Enfin, pour clôturer cette excursion de cinq jours agrémentée de repos et délicieux repas, une traversée en navette maritime du vieux port leur a fait découvrir les Îles du Frioul où un excellent déjeuner au restaurant les attendait.

Samedi 15 septembre au matin, nos voyageurs Cigalois, émerveillés et remplis de bons souvenirs, ont pris le chemin du retour.

Réunion des acteurs sociaux

Vendredi 23 novembre 2018, le Centre Communal d'Action Sociale a réuni l'ensemble des acteurs sociaux de Saint Hippolyte du Fort : le service Emploi Formation de la Communauté des Communes Piémont Cévenol, les Restos du Cœur, le Secours Populaire et le centre médico-social de Saint Hippolyte du Fort.

Après un tour de table permettant à chacun de se présenter et définir ses missions

et activités, plusieurs points importants ont été abordés : logements, recherche ou offre d'emplois, attribution par les structures présentes d'aides diverses pour les plus démunis, interventions d'urgence...

Cet échange enrichissant a permis de faire un état des lieux de la précarité et divers problèmes plus ou moins récurrents des populations les plus fragiles.

M.S.A.P de Saint Hippolyte du Fort

Un an déjà que la Maison de Service Au Public a ouvert ses portes dans les salles de permanence sous le porche des casernes et nous avons comptabilisé environ mille visiteurs ayant eu besoin de ces services : mise à disposition d'un ordinateur et imprimante permettant de faire des démarches « en ligne » ou contacter des organismes.

Plusieurs conventions sont signées avec divers organismes telles que la C.A.F, la CARSAT, la MSA et la Préfecture, afin de faciliter l'accès au service des cartes grises.

Une personne habilitée et formée pour cet accueil vous permet de faciliter la mise en relation avec les divers organismes cités ci-dessus.

D'autres partenaires viendront bientôt compléter l'offre proposée : services fiscaux ou la prise de rendez-vous avec le défenseur des droits qui proposera une permanence chaque 15 jours dans un bureau voisin.

2019 verra une évolution des services proposés avec une extension des locaux occupés. Plusieurs pistes sont déjà à l'étude avec le concours des services sociaux du département ou les services liés à l'emploi dans le but de mettre en place un pôle dédié au service à la personne. Ce projet nécessitant un espace supplémentaire important, afin d'accueillir bureaux ou salle multi-services, pourra bénéficier des locaux vacants à proximité immédiate.



Les membres du CCAS de Saint Hippolyte du Fort vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019.

**Joël COURTES,
Adjoint Délégué aux Affaires Sociales**

COMMISSION ASSOCIATIONS COMMUNICATION ET FESTIVITÉS

Forum des Associations

Comme chaque année, s'est tenu le traditionnel Forum des Associations, le samedi 8 septembre 2018, avec 35 associations présentes. Merci à tous les participants pour leur implication dans la vie locale de Saint Hippolyte du Fort et merci également aux visiteurs venus chercher une activité précieuse à leurs yeux... Rappelons que la municipalité s'implique fortement par son soutien aux associations, que cela soit sur le plan financier ou sur celui de la mise à disposition gratuite d'infrastructures et de matériel.

Rappel : date limite pour tout dépôt de demande de subvention : le 31 mars 2019.



Festivités du 14 juillet



Le 14 juillet, les festivités organisées par la municipalité, avec le concours de l'association Cigathon, DJ Max et la peña « Les Aux Temps Tics », ont permis aux Cigalois un temps de partage et de convivialité lors de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice qui a suivi. Le bal qui a clôturé la soirée s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Fête votive

En 2018, la commission Festivités a eu le plaisir d'avoir en charge les festivités du mois d'août avec, en amont de la fête, une préparation intense et constructive en partenariat autour des services de la mairie, de la police municipale et du comité des fêtes.

Merci à tous ces intervenants pour leur travail et leur dévouement, pour faire de cette fête une tradition cigaloise. Tous nos remerciements au Comité des Fêtes pour 2018 et nos meilleurs encouragements pour la préparation de la fête de 2019.

Au nom de tous les membres de la commission, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2019.

***Cécile PEREZ,
Adjointe au Maire, Déléguée aux
Associations, à la Communication et aux Festivités***

COMMISSION URBANISME



Dynamique urbaine

La qualité de vie, l'accueil, les services disponibles et bien d'autres choses positives font de notre village une alternative intéressante pour envisager une installation familiale. La stabilité

de notre document d'urbanisme rassure les professionnels et confère à notre territoire une grande activité en ce qui concerne des projets de création de lotissements nouveaux.

Lotissement communal « Les Cadenettes »

C'était une promesse de campagne : aider les jeunes à s'installer à Saint Hippolyte. Pour se faire, la commune a créé ce lotissement fort de 5 lots, mis à la vente sous condition de

remplir sa destination première : l'installation de couples jeunes avec enfants. La commercialisation est terminée. La première construction commence à sortir de terre.

Réponse à une question souvent posée lors de mes permanences

Quel est le statut des chemins tracés sur le territoire de la commune ?

Aux yeux de la loi, tous les chemins sillonnant une commune rurale comme la nôtre sont des chemins ruraux : loi du 21 mai 1836.

Plusieurs types de chemins existent (code rural) ayant des définitions différentes et leur entretien dépend de leur classement :

1- le chemin intégré dans la voirie communale appartient à la commune et fait partie du domaine public de la commune. Il est entretenu par celle-ci.

2- Le chemin de service est un chemin rural qui appartient au domaine privé de la commune (article L161-1 du code rural). Il a été créé pour les propriétaires riverains afin que ceux-ci accèdent à leurs parcelles, il est d'usage public. Du fait de leur classement dans le domaine privé de la commune, celle-ci n'a pas obligation d'en assurer l'entretien (ordonnance du 7 janvier 1959) et sa responsabilité est dérogée en cas d'accident même s'il est dû au mauvais état du chemin (conseil d'état du 20 novembre 1964).

L'entretien des chemins peut être réalisé par les riverains après demande et avis positif de la commune. Celle-ci se substitue parfois aux riverains, notamment après de grosses intempéries, mais c'est toujours suivant ses moyens.

COMMISSION URBANISME

3 - Le chemin d'exploitation : c'est un chemin de commodité tracé par quelques voisins pour faciliter leurs déplacements entre parcelles. Il peut être ouvert à la circulation publique.

Il est privé, il peut être étroit (un pied devant l'autre), son tracé peut varier, il n'est pas défini avec précision.

Service Urbanisme

L'activité du service Urbanisme est toujours très importante avec les déclarations préalables et les permis de construire.

Démarches administratives relatives à l'urbanisme

D'après le code de l'urbanisme (R421-14 à 17), tous les travaux visibles de l'extérieur, quelle que soit la zone délimitée sur le PLU (agricole, naturelle, urbaine), doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire en mairie (clôture, garage, terrasse, piscine, reprise toiture, abri voiture, véranda, abri jardin, façades, volets et fenêtres nouveaux, changement de destination des lieux, réfection d'un muret, construction d'une maison d'habitation, etc.).

La procédure est la suivante :

- aller en mairie demander les imprimés. En

fonction de votre projet, il vous sera remis un exemplaire de déclaration préalable de travaux ou de permis de construire.

- Des conseils pour constituer le dossier vous seront donnés.
- Retour des imprimés en mairie.
- Avis du service instructeur sous un mois ou deux suivant le type de dossier.
- Pour conserver le bel aspect de notre village, un grand panel de couleurs, conseillées par les architectes des bâtiments de France, pour murs, volets, fenêtres est à votre disposition.

Bonne année et bonne santé à tous pour 2019.

Michel CERRET, Adjoint à l'Urbanisme



COMMISSION CULTURE

Les spectacles sont-ils des « produits » locaux comme les autres ? Consommez la culture locale ! Sans modération !

En 2018, les élus de la commission Culture ont opté pour une programmation recentrée sur les talents locaux, avec l'idée de valoriser les artistes cigalois, cévenols, gardois, et de mieux les faire connaître au public qui partage le même espace de vie. Comprenons-nous bien : un choix sans chauvinisme et sans exclusive mais porté par la volonté de mieux transmettre la passion artistique, peut-être, et de mieux faire comprendre ce qu'est la vie d'artiste ! Une envie de valoriser le patrimoine local, aussi.

En musique !

Soutenue par la mairie, parmi d'autres partenaires, dont le Département, la Société Philharmonique Cigaloise, accompagnée par cinq autres formations issues du Vigan, de La Grand Combe, de Saint Bauzille, de Monoblet et de Samoëns, a donné le « la » en début de saison, lors de la célébration de son 140^e anniversaire, avec Le Seigneur des Anneaux, un spectacle magistral et somptueux donné au Temple.

Le groupe Good Rocking Cajun, 50 % cigalois, nous a offert un formidable road trip en Louisiane, à travers une musique joyeuse et généreuse, festive et entraînante. Et nous avons eu la chance, le bonheur et l'avantage de recevoir le GN/AS Gospel, dont le chef de chœur, quelques choristes et techniciens sont du cru. La chorale est venue offrir au village un aperçu du spectacle « ReLovution », donné au Zénith à Montpellier (s'il vous plaît !) à l'occasion du vingtième anniversaire de la formation.

Le théâtre et le conte n'ont pas été en reste.

La compagnie Hors Champ, nouvellement installée à Saint Hippolyte, a dû annuler son



spectacle pour des raisons indépendantes de sa volonté, mais la vie communale a été animée par les talents de la compagnie Gargamela, à travers les traditionnelles Caminades cigaloises (également soutenues par la CCPC) mais aussi lors de la représentation du nouveau spectacle de la compagnie, dont la thématique résonne également de façon très locale : « Mais où est passée ma vigne ? ». Une façon d'aborder les problématiques actuelles de la viticulture, en rappelant son fort ancrage dans la culture languedocienne, à travers un

dialogue théâtral dynamique, des chansons, et quelques savoureux passages occitans qui raniment nos oreilles.

À l'occasion du centenaire de la fin de la Grande Guerre, le spectacle « Correspondance d'un fantôme de boue », par Fabien Bages, gardien de la mémoire des contes gardois, mais aussi de l'histoire des Poilus, a accompagné les événements commémoratifs organisés sur la commune. Un spectacle inspiré par la vraie vie d'un soldat héraultais. Émouvant, terriblement humain. Une autre façon de se souvenir...

COMMISSION CULTURE

Nouveautés : criée publique et artistes peintres

Une criée publique hebdomadaire a pimenté les marchés estivaux, permettant à chacun d'exprimer des idées, des émotions, des informations... Une façon de renouer avec une tradition ancestrale, de se laisser surprendre, mais aussi de communiquer et de créer du lien social.

L'association de peintres « Les Contemporains Parallèles », parmi lesquels un Cigalois, a agrémenté les journées du patrimoine, en réalisant sous vos yeux, en direct, dans la cour des Casernes, une performance picturale sur le thème du patrimoine cigalois. Vous pourrez admirer le travail impeccablement terminé en février prochain, lors de la Caminade d'hiver, à la salle des fêtes.

Prochain rendez-vous : le 10 janvier, avec le spectacle du Cratère (scène nationale



d'Alès) : « Tous les enfants s'appellent Gavroche ».

D'autres spectacles et manifestations ont eu lieu. Difficile de tout passer en revue lors d'une rétrospective. La commune est un acteur modeste dans le domaine culturel, compétence partagée, mais

elle s'engage crescendo et va de l'avant. Le but est de divertir, d'animer et de faire découvrir. Mais aussi de créer les conditions pour que de « grands moments » partagés voient le jour dans le village. Permettre des émotions collectives qui forment notre spécificité cigaloise, nous attachent à la vie commune des gens d'ici, et développer l'image du village et les sociabilités locales.

Suivez-nous sur <https://saint-hippolyte-du-fort.fr/index.php/actu> ou sur la page Facebook de Saint Hippolyte du Fort.

Saint Hippolyte a du talent ! Restez connectés à la vie de votre commune ! Partagez !

Hélène MEUNIER,
élue municipale
déléguée, pour la
commission Culture



COMMISSION ÉDUCATION-JEUNESSE

La rentrée des classes a sonné le début d'une saison nouvelle. Pas de grand bouleversement pour cette rentrée.

La commune de Saint Hippolyte du Fort continue son engagement pour un service de restauration de qualité.

Différents projets sont à l'étude. À court terme, le mobilier : les tables vont être remplacées avec un revêtement antibruit. Dans un projet à long terme, en collaboration avec l'agence départementale du Gard, une étude est menée en vue d'un projet d'extension des locaux.

En étroite collaboration avec la communauté des communes Piémont Cévenol, depuis février, les enfants sont accueillis le mercredi toute la journée avec les locaux qui sont mis à disposition par la commune.

La commission a également étudié, cette année, les demandes de subvention des associations sportives et scolaires. Elle participe pour les coopératives scolaires (OCCE pour l'école maternelle et l'association Sport et Cultures pour l'école élémentaire). Cette aide permet aux deux

écoles de proposer des sorties scolaires, des spectacles... Une aide est également apportée pour que les enfants de l'école élémentaire puissent partir en classe de découverte.

La commission gère également l'utilisation des structures sportives et les associations, dans leur ensemble, ont obtenu une réponse conforme à leurs souhaits.

Les membres de la commission vous adressent leurs vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.



***Dany VIGOUROUX
Adjointe déléguée aux
Affaires Scolaires,
Jeunesse et Sport***

Le pôle de santé Cigalois au cœur de notre projet pour Saint Hippolyte du Fort

La construction du pôle de santé marque l'aboutissement d'une réflexion engagée par la municipalité depuis plusieurs années avec les professionnels devant les difficultés pour fixer les services médicaux en zone rurale et en particulier les médecins généralistes.

La 1^{re} tranche, achevée depuis le 1^{er} novembre 2017 grâce à un Partenariat Public Privé (PPP) innovant, a déjà permis de maintenir sur la commune plusieurs professionnels : podologue, orthophoniste, infirmières, dentistes et le laboratoire d'analyse médicales, maillon essentiel de l'offre de soins.

La seconde partie, d'une surface équivalente, soit 400 m² sur deux niveaux, est réalisée par la commune avec le concours financier de l'État. Dès la fin du printemps, elle accueillera une douzaine de



professionnels de santé supplémentaires dont 4 médecins généralistes au rez-de-chaussée.

Au total, avec plus d'une vingtaine de professionnels, le pôle de santé Cigalois fera référence en la matière sur ce territoire. Il apporte une réelle plus-value au niveau de l'offre de soins pour les habitants de Saint Hippolyte, comme pour ceux des communes alentour, et un facteur d'attractivité supplémentaire pour notre cité Cigaloise.

Bruno OLIVIERI
Maire de Saint Hippolyte du Fort

Cérémonie des Vœux

M. le Maire et son Conseil Municipal présenteront leurs vœux de nouvelle année aux Associations et aux Cigalois le **Vendredi 18 janvier 2019 à 18h30** à la salle des fêtes des Casernes.

Cette cérémonie s'ouvre à toutes et tous, et en particuliers aux nouveaux arrivants, pour en faire un moment privilégié d'échanges, de découverte et de partage entre tous les Cigalois.

Les casernes de l'école militaire au cœur de notre histoire

Au fil des aménagements, le site des Casernes s'affirme comme un des éléments majeurs de Saint Hippolyte du Fort et de son patrimoine historique et architectural. Le site aura été profondément remanié afin de l'adapter aux défis et aux nécessités de la modernité. Pour autant, la commune aura eu à cœur de conserver l'âme des bâtiments de l'ancienne école militaire, l'une des 7 créées en France par la loi de 1884. À partir de 1886, elle a formé des cadres de l'infanterie jusqu'à son transfert à Épinal en 1934, puis à Aix en Provence. Après la création de la rampe d'accès vers la voie verte, 2018 a vu la réfection des

façades de la cour d'honneur en partenariat avec la communauté de communes Piémont Cévenol puis le réaménagement complet du parking en bordure de la voie départementale avant celui de la place du Lieutenant-Colonel Berthézène qui débutera dans les prochains jours.

Le pôle de santé vient parfaire l'aménagement du site toujours dans le respect des volumes et de la trame architecturale des bâtiments environnants.

Autant de réalisations rendues possibles grâce aux concours financiers de l'État, du Département et de la Région Occitanie.



Une valeur patrimoniale rehaussée par l'inscription aux monuments historiques

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918, le Préfet de Région a inscrit, au titre des monuments historiques, le monument aux Morts de l'ancienne école militaire préparatoire de Saint Hippolyte du Fort, au vu de son importance au sein du corpus des monuments aux Morts d'Occitanie et en raison de la qualité de l'œuvre du sculpteur Robert DELANDRE.

Inauguré en 1927 dans la cour d'Honneur, le monument fut déplacé en 1992 au pied du bâtiment de la salle des fêtes qui était à l'origine le réfectoire de l'école militaire. Aujourd'hui restauré, il est au sein d'un « écrin » formé



La stèle des Anciens Enfants de Troupe inscrite aux monuments historiques

par les deux rampes semi-circulaires de l'escalier réalisé par la commune dans le cadre de l'aménagement de la place du 8 Mai 1945.

Bruno OLIVIERI
Maire de Saint Hippolyte du Fort

Hommage croisé

On a souvent reproché à l'Histoire de ne mettre en lumière que les grands événements et ses principaux acteurs de manière quelque peu élitiste.

Mais l'Histoire est aussi faite par une multitude d'hommes et de femmes du quotidien, à la manière des « sans-grades » d'Edmond ROSTAND, dont l'engagement et le dévouement ne sont que très rarement mis à l'honneur et sans lesquels les plus illustres n'auraient pas existé.

Il en va de même de la vie locale et de nos conseils municipaux au sein desquels de

nombreux élus s'investissent, chacun en fonction de son degré de responsabilité et de sa disponibilité, mais toujours avec le même sens du devoir, sans ménager ni sa peine, ni son temps et pour le bien commun.

En l'espace de onze mois, deux de nos anciens collègues élus nous ont quittés : Hubert NORBERT, le 21 mars 2017 puis Jacques PELENC, le 17 février 2018.

Deux élus aux trajectoires et aux sensibilités politiques différentes mais qui, à eux deux, ont marqué la vie municipale et œuvré pour Saint Hippolyte du Fort durant 25 ans.



Hubert NORBERT

Conseiller Municipal de 1989 à 2001
Maire de 2001 à 2008
Soit 19 ans de mandat
Maire Honoraire



Jacques PELENC

Conseiller Municipal de 1971 à 1977
puis de 1983 à 1995
Soit 18 ans de mandat

Par ces quelques lignes, saluons leur mémoire, leur engagement et leurs actions, avec une pensée pour leurs familles et leurs amis. Rendons ainsi hommage à tous ceux et celles qui,

hier comme aujourd'hui, et je l'espère, durant longtemps encore, continueront à œuvrer collectivement au service de Saint Hippolyte du Fort et de milliers d'autres communes.



Notre collègue et ami Pierre BANCAL nous a quittés brutalement le 19 septembre 2018 à l'âge de 58 ans. C'était un élu à la parole libre, très attaché aux questions d'environnement. Au titre de cette délégation, il avait été l'artisan de la réussite du projet de transformation de la Biocoop, qu'il a piloté de bout en bout. Avant d'être élu en 2014, il avait été l'architecte maître d'œuvre du projet de réhabilitation du second étage du bâtiment de l'école maternelle qui a permis la création de multiples salles associatives. Nous pensons à lui.

Débroussailler, c'est se protéger du feu !



Dernièrement, M. le Préfet du Gard a rappelé aux communes les obligations légales de débroussaillage que doivent tenir les propriétaires.

Plus qu'un rappel de la loi, il demandait que soit mis en place une stratégie d'information et de contrôle à l'initiative des maires sur leur commune.

La bonne mise en œuvre de ces obligations permet la protection des biens et des personnes en cas d'incendie.

C'est pourquoi, il est important de rappeler ici les règles de base à pratiquer.

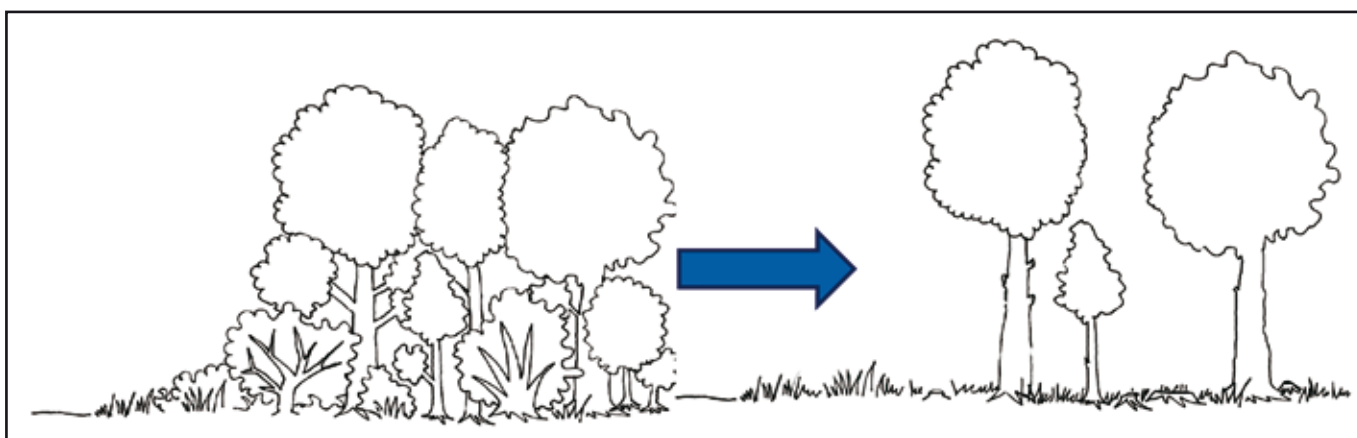
En premier, c'est de savoir ce qu'on entend par débroussaillage : c'est l'opération qui consiste à la réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation du feu. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des arbres maintenus, l'élimination des

arbrisseaux et des restes de coupes.

En second, c'est pratiquer un débroussaillage efficace pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à votre bien. Le code forestier (article L134-6) et pour le Gard, l'arrêté du 8 janvier 2013, obligent les propriétaires situés en zone exposée et à moins de 200 mètres, à débroussailler et à maintenir

en état débroussaillé conformément aux prescriptions suivantes le cas échéant :

- aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur un gabarit de 5 m de haut sur 5 m de large pour les voies privées y donnant accès ;



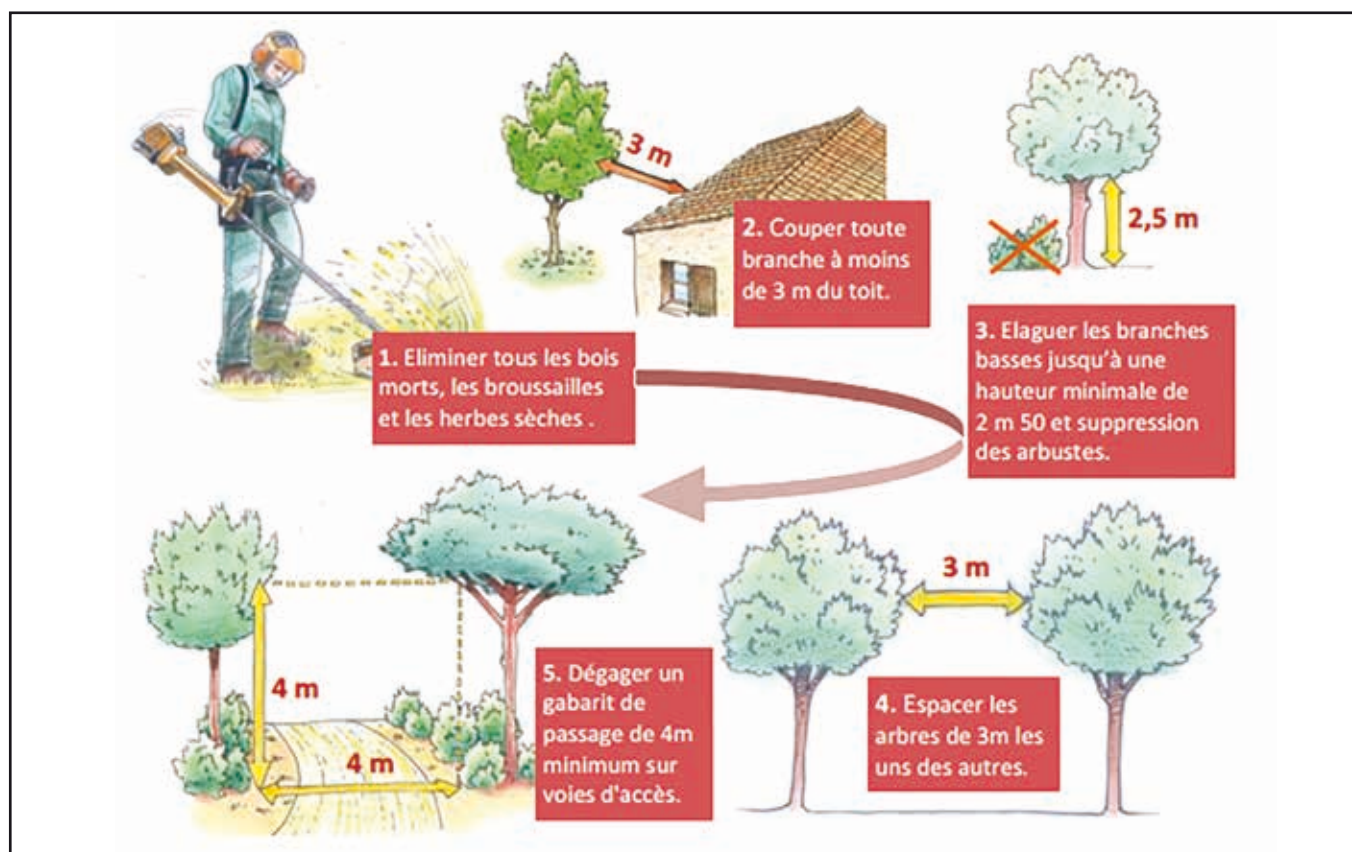
- la totalité de votre terrain, si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur ;
- la totalité de votre terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement, d'une AFU ou d'une ZAC (Association Foncière Urbaine ou Zone d'Aménagement Concertée) ;
- la totalité des terrains ainsi qu'une bande de 50 m de profondeur autour si ce sont des terrains de camping ou de stationnement de caravanes.



Pour finir, il faut connaître les conséquences si vous n'effectuez pas les travaux de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé dont vous avez la charge. Un contrôle sera effectué. Si les

travaux prescrits n'ont pas été réalisés à la date qui vous aura été notifiée par courrier, vous serez en infraction et pourrez être verbalisé conformément à l'article R163-2 du code forestier. Les travaux seront alors exécutés d'office à vos frais, après mise en demeure.

Alors le débroussaillage, c'est le moment, c'est obligatoire !



Erik MAJOREL
Directeur Général des Services

JALLATTE d'hier, d'aujourd'hui et de demain... l'histoire continue

En juin 2007, Pierre JALLATTE alors âgé de 88 ans, fondateur de cette entreprise de notoriété internationale dans le domaine de la chaussure de sécurité, se donne la mort à l'annonce de la délocalisation de son usine vers la Tunisie. État, collectivités locales, élus, population, salariés, médias... se mobilisent fortement sur le site pour témoigner de leur émotion et sauvegarder un minimum de production en terre Cévenole. La direction accepte la tenue de tables rondes. La délocalisation est partiellement évitée et 140 emplois maintenus sur Saint Hippolyte. Le site d'Alès est fermé.

En 2012, un nouveau projet de plan social propose de supprimer 58 emplois.

Là encore, forte mobilisation des élus locaux et du Préfet. Finalement, seulement 46 emplois seront supprimés sous forme de départs volontaires ou pré-retraites. L'entreprise tombe à 90 salariés. En 2013, l'entreprise est rachetée par l'industriel italien Franco UZZENI. Sous l'impulsion de son nouveau



directeur général Jean-Marie CALAME, JALLATTE SAS reconquiert des marchés avec force, détermination et l'engagement permanent de ses salariés. En parallèle, un étroit partenariat se noue avec la commune.

En 2018, **JALLATTE délocalise une partie de son activité depuis la Tunisie vers la France et son berceau historique de Saint Hippolyte du Fort** pour la production de sa nouvelle gamme J-Energy. L'objectif

est de faire de Saint Hippolyte son centre d'excellence technique. Pour cela, elle engage de nouveaux investissements qui assureront la pérennité du site.

Le 18 décembre 2018, l'entreprise a fêté « en famille », avec ses salariés, cet événement auquel elle a invité les acteurs et partenaires de cette dynamique retrouvée. Après toutes ces années de mobilisation, parfois de doute mais toujours d'espérance, ce fut donc un très grand honneur pour le Maire de couper le ruban, symbole du renouveau du site Cigalois, entouré de tous ceux qui ont partagé ces « combats », aux côtés de l'ensemble des dirigeants, cadres et salariés de JALLATTE.

Une renaissance, certes encore modeste, mais chargée de sens et d'ambition sur le plan économique pour l'entreprise Cigaloise.

Bruno OLIVIERI
Maire de
Saint Hippolyte du Fort



C'est pile l'heure de trier les piles !



Savez-vous, qu'en moyenne, nous jetons 75 piles par foyer. Or une pile classique de type LR6(AA), format le plus répandu en France, contient entre autres du zinc et du manganèse. Donc, pour éviter que ces constituants ne se retrouvent dans l'eau, l'air ou le sol, parce que la pile aura été jetée n'importe comment après usage, il faut pouvoir la recycler.

Mais actuellement, **50 % seulement** des piles usagées suivent la voie du recyclage en France (données 2017). **C'est trop peu !**

Pour améliorer la situation, le SYMTOMA et la Communauté de Communes Piémont Cévenol ont décidé de compléter les équipements de collecte en mettant à la disposition de la mairie **un outil de proximité** : une borne (photo ci-contre) où vous pourrez déposer à loisir vos piles et petites batteries usagées. Elles seront alors certaines de suivre ensuite la voie du recyclage grâce au partenariat avec l'éco-organisme national

COREPILE, chargé de valoriser toutes les catégories de piles, quels que soient leur format ou leurs composants.

Ainsi, une pile pourra « renaître » au travers d'objets divers tels qu'un élément de toiture, une partie de carrosserie de votre véhicule ou via la fabrication d'une nouvelle pile.

La mairie
=
point de collecte des piles

Une bonne occasion
pour vider les tiroirs
de ses piles usagées.

Merci d'en prendre note !

Pour plus d'informations
sur le recyclage des piles,
rendez-vous sur **www.corepile.fr**
ou **www.symtoma.org**
ou par téléphone : **04 66 77 98 29**





L'EHPAD de Pié de Mar

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Beau succès de la semaine nationale

C'est avec grand plaisir que l'EHPAD Pie de Mar a renoué, cette année, avec la traditionnelle semaine nationale des personnes âgées. Au menu : rencontres intergénérationnelles, spectacles, un loto et une exposition sur les maquis cévenols. « Cette manifestation demande beaucoup de temps et de prépara-

tion en amont » expliquent M. Chiarelli Michel, coordinateur des services d'animations de la direction commune du CH du Vigan et Pons Frédéric, animateur.

Les élèves des écoles publiques et privées (maternelle et primaire) ont pu voir un spectacle : « Le vœux de Zelda », avec Nana Lys.

Puis, il y a eu le show de Sébastien SEIGNERET et Alain SUNMAN avec, au programme, rires et chansons.

Les familles et les deux foyers du troisièmes âge ont assisté, le dimanche, lors de la clôture, à un spectacle de paillettes et de variété « Le mini-Olympia », animé et créé par Frédo le Cigalois.

Nous avons pu entendre les voix magiques de Lionel PILLODS, Danny BEILLE, Gilbert BAUFAY qui ont ravi



nos résidents et convives durant 2h30 d'animation.

Cette semaine nationale consacrée à la personne âgée a connu un vif succès et cela renforce la conviction et l'envie de l'équipe d'animation d'essayer de faire toujours mieux pour nos résidents. À voir les regards et les sourires illuminés des personnes âgées, nul doute que cette semaine leur aura mis du baume au cœur et de la joie. Nous tenons à remercier les différents intervenants qui sont venus bénévolement tout au long de cette semaine :

- M. CHIRAT Francis et M. SALERY Yves qui nous ont présenté une exposition sur l'occupation et la libération de 1914-1918 à 1939-1945, avec la participation de M. MARINANGELIE Stéphane, photographe artistique.

- Les commerçants, le club Rétromobile Cévenol, avec leur président M. VIALAT Michel qui, malgré la pluie, a permis à nos résidents de faire une belle balade en voiture ancienne. Un reportage télé a été consacré à cet événement, vous pouvez le retrouver sur le site : www.hwmradiotv.com

Notre programme d'animations quotidien dans l'établissement continuera comme de coutume tout au long de l'année.

Meilleurs vœux pour 2019.

Michel CHIARELLI,
Coordinateur
des services d'animations
de la direction commune
du CH du Vigan,
Frédéric PONS, Animateur

Pourquoi nous refusons Linky

Une grande campagne de remplacement des compteurs électriques est en cours. L'objectif fixé par ENEDIS (ex-ERDF, filiale à 100 % d'EDF), responsable du réseau électrique, est d'installer 35 millions de nouveaux compteurs d'ici 2021. À Saint Hippolyte du Fort, l'arrivée massive du Linky est prévue au 1^{er} semestre 2019 malgré la délibération du conseil municipal s'opposant à ces compteurs.

Il est dit « intelligent ». Voilà un compteur moderne qui permettrait des économies d'énergie par la maîtrise de la consommation électrique et ainsi de faire baisser la facture. Habillé de la couleur de la transition écologique, Linky avait tout pour s'imposer rapidement dans les foyers. Las, experts, citoyens et élus informés doutent très sérieusement des arguments avancés par ENEDIS. Il est vrai que de nombreux clients ont vu leurs factures singulièrement augmentées après la pose de Linky. De même qu'on ne compte plus les incendies relayés par la presse. Quant aux personnes témoignant d'électro-sensibilité suite à la pose du Linky, elles ont vu l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Environnement (ANSES) reconnaître le phénomène. Si l'on ajoute les questions sur l'usage des données personnelles collectées par Linky, la mise au rebut dans les décharges de dizaines de millions de compteurs en état de marche, le coût financier de l'opération supporté par les clients après 2021 (130 € par compteur), force est de constater que Linky n'est pas neutre.

Quand des communes ne sont plus en phase avec ENEDIS

À ce jour, plus de 840 communes françaises ont voté

des délibérations ou mis en place des arrêtés contre l'installation de ces compteurs dits « communicants ». Si certaines ont vu la légalité de leur décision contestée par les tribunaux administratifs, d'autres n'ont pas été inquiétées. C'est le cas, à l'heure actuelle, de la délibération votée à l'unanimité par le conseil municipal de Saint Hippolyte du Fort, le 17 juillet 2018. L'initiative, motivée par « un principe de précaution », conforte les positions du Collectif Cigalois d'Information Linky qui a relayé auprès des élus(es) les interrogations de plus de quatre cents pétitionnaires. Forte en symbole, cette opposition n'arrêtera pas ENEDIS.

Linky, vous êtes au courant ?

Si certains acceptent que Linky soit posé à leur domicile, d'autres non pas d'avis, d'autres encore, et ils sont de plus en plus nombreux, le refusent fermement. C'est à tous que nous nous adressons. Tous les habitants de notre commune qui veulent en savoir plus sur le compteur Linky peuvent s'adresser au Collectif Cigalois d'Information Linky (CCIL). Que vous souhaitiez débattre, posez des questions, en savoir plus sur les modalités techniques et juridiques d'opposition légale à la pose de ce nouveau



compteur électrique, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : ccil30170@gmail.com. Une solidarité bienveillante et pacifique de certains habitants du territoire peut être envisagée, si vous souhaitez ne pas être seul(e) à l'arrivée des installateurs à votre domicile. Sachez également que nous travaillons en coordination avec le conseil municipal et son maire que nous remercions pour leur écoute et leur soutien.

Le Collectif Cigalois d'Information Linky

Collectif citoyen formé à la suite de la réunion publique d'information du 12 mai 2018 à Saint Hippolyte du Fort.
Objectif : informer la population des conséquences de l'installation du compteur Linky.

Cévennes Organisations Cigaloises

Pour terminer cette fin d'année 2018 en beauté, nous avons eu le plaisir de présenter au public cigalois un fabuleux concert de musique sacrée avec le célèbre trompettiste, Gilles PELLEGRINI en l'église de Saint Hippolyte du Fort.

Au cours de cette année, nous avons mené à terme nos projets tels que la manifestation de voitures anciennes, connaissant chaque année un succès grandissant, ainsi que le défilé de motos anciennes.

Par la suite, notre soirée SALSA a connu un grand succès pour avoir réuni plus de 80 convives. Nous n'avons malheureusement pas pu organiser la journée « Fête des vendanges » pour une raison de calendrier, elle sera reportée en septembre 2019.

L'année 2019 s'annonce riche en projets :

- dimanche 6 janvier : loto
- samedi 9 février : soirée salsa
- dimanche 17 mars : thé dansant
- dimanche 14 avril : hommage à Charles Aznavour



Nos prochaines dates vous seront communiquées ultérieurement !

Lors des prochaines manifestations, votre présence et vos encouragements seront nos premières satisfactions. Pour réussir, nous avons besoin de la participation de tous.

Un grand merci à la municipalité pour leur soutien actif sans oublier les ouvriers du service technique.

En espérant que l'année 2019 soit positive. Excellente année à tous !

Le Président du " C.O.C ", Aurélien BRUNEL

Le Comité des Fêtes « Les 13 Fontaines »

L'année a bien commencé lors de la journée taurine qui s'est déroulée, pour la première fois, au faubourg de Croix Haute. Nous avons eu beaucoup de retours positifs. Nous remercions les Cigaloises et les Cigalois venus en nombre !

Cette année pour les aubades, une nouveauté pour le grand plaisir des Cigalois fût au rendez-vous : un char bien à nous pour nous permettre de déambuler dans le village afin de vous divertir lors de la distribution des brioches !

S'en est suivi notre mythique fête du village, qui, cette année encore, a été un réel succès malgré la pluie du dimanche et un taureau vagabond !

INÉDIT en 2019 : La fête aura lieu le dernier week-end de juillet, soit du 26 au 29.



Le renouvellement de nos événements est mis en péril car le manque de bénévoles se fait ressentir. Merci à ceux ayant répondu à nos divers appels d'urgence. À l'heure d'aujourd'hui nous recherchons

encore de valeureux Cigalois pour pérenniser la vie de l'association et de nos traditions.

L'ensemble des membres du comité des fêtes est heureux, cette année encore, de vous avoir vu nombreux lors de ses diverses manifestations.

**Le Président,
Benoît FONTANET**



Action Tourisme

2018 s'achève et cette année encore « Action Tourisme Saint Hippolyte du Fort » a mis toute son énergie à faire connaître, en France et à l'étranger, notre commune et sa région.

Ainsi, en septembre et pour la troisième année consécutive, un groupe de 10 amateurs de botanique venu d'Angleterre, conduit par le célèbre botaniste britannique John Akeroyd, a parcouru pendant une semaine la garrigue et nos Cévennes à la découverte des fleurs, fruits, arbustes et arbres sauvages. Également, la première balade artistique a réuni pendant une semaine un groupe de 7 britanniques avec à sa tête son professeur, Sidney Sykes, qui ont arpenté nos villages et leurs alentours à la recherche d'inspiration et ont réalisé plusieurs œuvres qu'il ont emportées dans leurs bagages en souvenir de leur séjour chez nous.

Le 4 juin, lors d'une cérémonie mise en place grâce à la municipalité, Donough O' Brien, au nom de « The Escape Lines Society » (association pour la mémoire des réseaux d'évasion britanniques), a remis à M. le maire un certificat de remerciement. En effet, de nombreux Cigalois ont permis à 166 prisonniers britanniques du Détachement W de s'enfuir des casernes en 1940-41 et de rejoindre l'Angleterre pour continuer le combat.

Le 10 mai, un groupe de 15 étudiants de l'université de Béthel en Indiana, USA, est venu dans notre commune et a pu découvrir, lors d'une conférence, l'histoire de Saint Hippolyte. Ils ont ensuite déambulé dans notre commune en suivant le parcours touristique mis en place par notre association.

En avril, le Club Aéro des Garrigues s'est déplacé, pour la deuxième fois, au grand rassemblement de la Shuttleworth Collection



en Angleterre pour y exposer la réplique du Blériot et faire connaître notre ville grâce à la distribution de dépliants.

Nouveaux projets pour 2019 :

En avril, deuxième stage intensif de botanique. Pendant 5 jours, Alain Guichard, professeur à l'École des Plantes de Paris, conduira un groupe de 10 à 15 personnes pour connaître ou redécouvrir la flore extraordinaire de notre région. Ce stage s'adresse à tous les passionnés des quatre coins de France.

Nous attendons, en mai, un groupe de randonneurs suédois qui mèleront, lors de leur séjour, nature et culture.

Si vous souhaitez vous joindre à nous pour nous aider à réaliser de nouveaux projets, vous êtes les bienvenus.

Contact :
Tél. : 04 66 77 61 09
Adresse : 3 route d'Alès
Mail : actour30170@gmail.com

Philharmonique cigaloise

L'année 2018 a été très animée pour les musiciennes et les musiciens de la société philharmonique, en terme de concerts traditionnels, notamment à l'occasion de la fête de la musique, la célébration de la Sainte Cécile, le Téléthon, le concert en partenariat avec l'école des arts vivants et des participations aux cérémonies officielles.



Cette année a été marquée par l'anniversaire des 140 ans d'existence de l'association qui a été célébré les 14 et 15 avril 2018. Ces dates resteront gravées dans la mémoire des Cigalois et musiciens. Le brillant spectacle a eu lieu dans le temple de Saint Hippolyte du Fort, aménagé pour la circonstance. Le public est venu nombreux à l'occasion de ces deux représentations.

Cette réussite est le résultat d'une entente parfaite entre les trois sociétés musicales du Vigan, la Grand-Combe et de Saint Hippolyte du Fort, de l'orchestre à cordes de Monoblet et de la chorale de Saint Bauzille de Putois.

Saluons toutefois Didier PERRIN, directeur de notre harmonie, créateur musical et passionné. Il a porté ce projet à bout de bras avec ses

musiciens et a arrangé l'intégralité de l'œuvre musicale du « Seigneur des Anneaux ».

Depuis la rentrée de septembre, les musiciens de l'harmonie ont repris le chemin des répétitions dans une nouvelle salle qui se trouve dans la cours d'honneur des casernes, suffisamment grande pour les quarante éléments, qui a été aménagée par la municipalité et les membres de l'association. Elle porte le nom de « Christian NOAILLES », musicien clarinettiste qui assumait également le secrétariat de la société, disparu fin avril.

L'harmonie accueille avec plaisir tous les musiciens et musiciennes dans une ambiance conviviale. Les répétitions ont lieu tous les mardis soir de 19h à 20h45.

Actuellement, elle est sur le point de faire un accord avec l'école des arts vivants, pour allouer une aide financière et des instruments aux élèves volontaires pour intégrer nos rangs.

2018 a été un grand cru pour notre harmonie. Nous souhaitons la même réussite pour 2019.

Et alors que pointe à l'horizon 2020-2021, un futur projet est porté par notre directeur : « Hollywood in Cévennes ».

Bureau de la société philharmonique Cigaloise

- Président :
Norbert PASTOR
- Vice-président :
William MOSTACHETTI
- Trésorier :
Rémy BOYER
- Secrétaire :
Christian KAPLAN
- Chargée de communication :
Ophélie SEVIN
- Responsables animation :
Richard ORNAQUE et
Jacky PARRA.

Santons Crèches et Traditions

Cette année encore, la Foire aux Santons de Saint Hippolyte du Fort, organisée par l'association Santons Crèches et Traditions, a connu un grand succès. Elle s'est enrichie de plusieurs exposants et les visiteurs ont été encore plus nombreux, ceci, nous pensons, grâce à une forte publicité faite en amont. Nous remercions Radio France Bleue Gard Lozère qui a diffusé sur ses ondes toute la semaine précédent la foire, ainsi qu'une interview sur cette dernière, radio qui a été très écoutée d'après les dires de nos visiteurs.

Nous tenons à remercier les personnes qui, grâce à leur implication et à leur sponsors, nous ont aidé à mener à bien cette foire aux santons.

Outre les membres de l'association, je nommerai la mairie de Saint Hippolyte du Fort en la personne de M. Bruno Olivier et de Mme Cécile Perez.



Les sponsors n'ont pas été de reste :

- M. David Pichon, du magasin Super U,
- M. Patrick Velay. de Velay Matériaux,
- M. Romanic Pinon, contrôle technique Tapis Vert,
- Chantal et Christian du restaurant « Les Pots Iront ».

Comme les années précédentes, l'atelier « Terre pour enfants » a vu naître des artistes en herbe de plus en



plus nombreux et imaginatifs. La buvette et le salon de thé ont été appréciés de tous et très fréquentés.

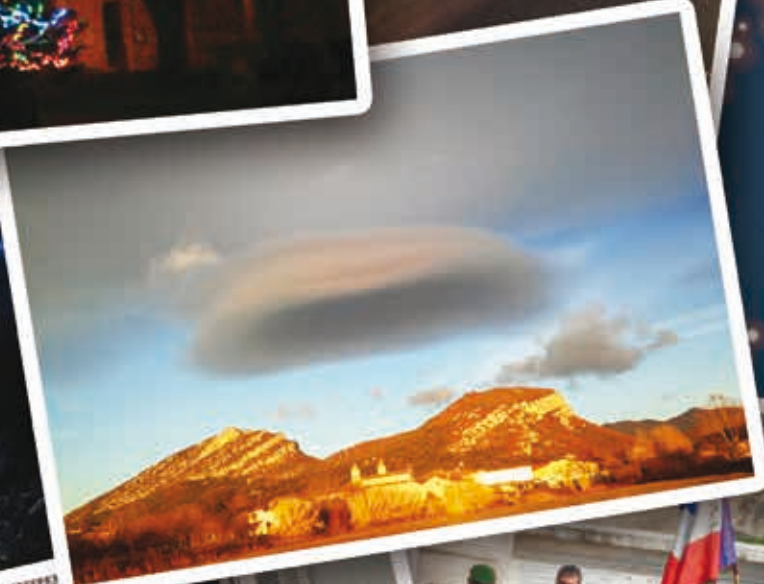
Le dimanche 18 novembre a été animé par le groupe de danses Perdansa Folk de Saint Jean du Pin, et les danseurs ont été très applaudis.

L'équipe de Santons Crèches et Traditions prépare déjà la Foire aux Santons de 2019 et vous donne rendez-vous dans cette même salle des fêtes pour la 13^e édition.

Pour nous contacter :
www.santons-creches-traditions.sitew.fr
 Coordonnées téléphoniques :
 04 66 51 36 20
 ou 06 81 58 38 11.
 Mail : ass.santons@free.fr









Musée de la Soie

MUSÉE DE LA SOIE
DE SAINT HIPPOLYTE DU FORT

Le Musée de la Soie vient de recevoir la labellisation Qualité Tourisme Sud de France.



Cette labellisation, difficile à obtenir, est un gage de qualité qui valorise fortement le musée et devrait permettre d'attirer plus de visiteurs.

Au cours de la saison dernière, de nouveaux panneaux sur les conditions de travail des fileuses ont été mis en place ainsi qu'un historique de la soie en Cévennes très complet. Deux nouveaux écrans aident et complètent la visite ; l'un avec un diaporama sur le cycle du ver à soie permet aux visiteurs hivernaux d'observer de près chenilles et papillons quand la saison d'élevage est terminée et l'autre nous montre une mailleuse en fonctionnement avec une vidéo réalisée cet été à l'atelier de Gréfeuille.

Dans l'optique de continuer à développer et enrichir les visites, nous avons d'autres

projets en cours qui seront réalisés cet hiver, durant la saison creuse.

L'exposition de la prochaine saison aura pour thème le boutis et sera en place dès le 16 avril. Nous aurons le plaisir d'accueillir Dominique Fave qui pratique la technique de la broderie au boutis sur soie, savoir-faire très ancien qu'elle travaille dans une optique contemporaine.

Pour la troisième année, le musée organise avec les artisans créateurs de sa boutique, un défilé de mode à l'approche de Noël. Le musée qui a fait le choix de ne travailler qu'avec des artisans textiles locaux se place ainsi comme une vitrine pour les créateurs, leur permettant de s'exposer et de mettre en valeur leurs savoir-faire pour le plus grand plaisir des spectateurs qui peuvent admirer des ouvrages originaux dans un cadre magnifique au milieu des machines et des collections du musée.

Horaires :

De 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Fermé le lundi sauf fériés.

Ouvert tous les jours en juillet et août.



Fermeture annuelle du 1^{er} janvier au 12 février ainsi que le 25 décembre.

Visites commentées de septembre à juin : les 2^{es} dimanches du mois, les week-ends des vacances scolaires, les week-ends fériés et les jours fériés à **15h**.

Visites commentées de juillet et août : du lundi au vendredi à **14h30 et 16h**.

Visite hors les murs, le vendredi à **10h** (circuit autour du patrimoine historique séricicole de la ville).

Ateliers enfants :

Les mercredis des vacances scolaires à **15h** (sur réservation).

La Palette Cigaloise

Association à but culturel où nous pratiquons le dessin, le pastel, l'aquarelle, l'acrylique et l'huile, selon les goûts et envies de chacun.

Une fois par semaine, le mardi après-midi, dans un local gracieusement prêté par la mairie.

À la maternelle, de 15h à 17h, avec l'aide d'un professeur talentueux : Agnès Maloine.

Tout ceci, moyennant une cotisation annuelle de 120 €, payable en deux fois.



Patchévasion

Patchévasion se réunit chaque lundi après-midi au centre socio-culturel, rue Fondeville.

Cette année, nous avons poursuivi en toute convivialité nos travaux, émaillés d'explications techniques et de riches échanges en partageant de nombreuses inspirations personnelles.

Loin de toute saturation, nous continuons à jouer agréablement à assembler des tissus de diverses formes, couleurs et motifs. Les résultats obtenus sont originaux et très différents les uns des autres.

La variété de nos réalisations, issues de nos contributions individuelles et collectives, sont pour nous la base du plaisir de nous retrouver chaque semaine.

Toujours à la recherche de nouvelles créations, nous projetons de nous rendre aux prochaines expositions régionales (Aniane, Palavas, Castries).

Ce fût le cas, en août dernier, lors d'un déplacement très intéressant dans le cadre d'une expo à Monoblet.

Nous remercions la mairie de sa contribution annuelle, qui nous permet de suivre nos activités.

Prise de contact : 04 66 77 99 03 ou 04 66 50 55 32.



Atelier Bricomode, pas si Louche !

L'association Louche suit sa voie : le partage et la transmission, la récupération des matières et le détournement des objets

Le textile est le lien.

Nous vous proposons des cours autour de la mode et de ses variantes.

C'est dans un état d'esprit de convivialité et de créativité que se déroulent les ateliers.

Le local communal du foyer est équipé de machines à coudre et de matières diverses pour mettre en œuvre vos projets. Nous vous accompagnons petits et grands, débutants ou confirmés, dans la réalisation de vos idées dans les domaines de la couture, de la broderie, du tricot, du crochet, de la teinture végétale, de la peinture sur tissus, du feutage de laine et bien d'autres avec vos envies...

Venez nous rejoindre rue Fondeville, au foyer socio-culturel. Notre permanence du lundi vous permet accéder aux stocks de matières et d'en acquérir d'une manière participative. Bienvenus !



Le lundi de 14h à 16h, 7 € le cours personnalisé.

Le trimestre : 60 €.

Et un samedi par mois, le « take 5 » : un atelier avec un thème différent à chaque fois, 5 €.

De 10h à 15h, repas tiré du sac.

Adhésion à l'année : 10 €.

Contact : 06 25 02 26 38.

Mail : louche34@yahoo.fr

Galerie du Bout du Monde

La galerie du Bout du Monde, à Saint Hippolyte du Fort, a accueilli cet été, en juillet, pour la huitième biennale de la gravure, l'association « Le Trait, graveurs d'aujourd'hui », créée à Paris en 1935. Étaient invités également par « le Trait » neuf artistes graveurs Belges choisis par la revue « Actuel, l'Estampe Contemporaine ». Un ensemble de 43 graveurs qui a pu faire rêver les amateurs d'estampes.



Sans entrer particulièrement dans la mode des commémorations, pour le mois d'août, la galerie a organisé une exposition sur « Mai 68, début du MLF, Paroles de Femmes ». En dehors du mouvement de 68 qui a changé l'espace culturel et social, il nous a semblé indispensable d'y associer le renouveau des mouvements de femmes dans la société contemporaine et les lois qui les ont accompagnées. On voit, avec l'affaire Weinstein, que tout n'est pas gagné et que la montée des populismes en Europe, appelant dans leurs programmes à supprimer l'IVG, nous oblige à rester vigilants.

L'année prochaine, au mois de juillet, nous accueillerons le peintre conteur, Gérard Lattier et au mois d'août, une exposition de groupe sur le thème « Tous pareils, tous à peu près pareils ».

Galerie du Bout du Monde, 17 bis rue de l'Agal, Saint Hippolyte du Fort.

Association En Harmonie

Pour l'année 2018-2019, dans la salle municipale du rez-de-chaussée au 45 rue Fondeville à Saint Hippolyte de Fort, l'association vous propose chaque semaine :

Section Anglais animée par Dominie Steed, londonienne et cévenole d'adoption.

Le mardi : débutants de 9h30 à 10h30
confirmés de 10h30 à 11h30.

Section Peinture animée par Claudine Rabaud.

Réalisation de tableaux, foulards, coussins...
Le mardi de 14h à 17h30.

Section Espagnol

Animée par Antonio Garcia, madrilène et cévenol d'adoption, contact au 04 66 30 68 79.

Le jeudi : de 10h30 à 11h30
de 17h à 19 h.

Section « Les Cousettes »

Échange de savoirs, broderie, tricot, boutis, dans une ambiance détendue et conviviale.

Le vendredi de 14h à 17h30.

Toutes ces activités peuvent être évaluées en participant à une de leurs sessions.

La cotisation annuelle à En Harmonie est de 15 € et ouvre la participation à toutes les sections.

Elle couvre l'assurance responsabilité civile, l'entretien de la salle et le fonctionnement des sections.

Contact : Claudine au 04 66 77 25 31

École des Arts Vivants

L'école vous propose, depuis de nombreuses années, l'enseignement des Arts Vivants.

La musique

- Les **cours individuels** d'instruments incluent la formation musicale et les classes d'ensemble. Les cours de piano, guitare, violon, trompette, accordéon, basse et batterie vous permettront d'acquérir, avec les conseils et le soutien de nos professeurs, la pratique amateur de ces instruments, mais aussi les bases nécessaires pour vous diriger vers un enseignement professionnel.
- Les **cours collectifs** de percussions sont ouverts depuis peu à EAV, renseignez-vous...
- Atelier vocal de chant traditionnel.

La danse

- L'éveil danse est proposé à nos plus jeunes adhérents mais aussi des cours de jazz et de danse classique.
- Des **cours de Pilates** pour celles et ceux qui veulent renforcer leurs ceintures abdominales.
- Un stage de danse Hip Hop, le 09 et 10 mars 2019, sera ouvert aux enfants et adolescents pour faire lien avec le Festival St Hip Hop qui se déroulera le 30 mars à Saint Hippolyte. Des surprises vous y attendront, restez à l'écoute... Nous vous en reparlerons.

Le théâtre : Pré-ados, ados et adultes

Les ateliers proposent, aux débutants comme aux élèves plus expérimentés, de faire partie d'une troupe de théâtre. La confiance, le lâcher-prise, l'écoute, l'aisance corporelle, la gestion du stress et la

créativité seront au programme du premier trimestre. La suite de l'année sera dédiée à l'élaboration d'un spectacle qui sera présenté au cours d'un événement culturel au mois de juin.

Espace de vie social (EVS) depuis 2015, l'EAV a aussi pour mission de tisser du lien, et de favoriser le « mieux vivre ensemble ». Nous avons à cœur de vous rencontrer et c'est dans cet esprit de partage et d'échange que nous avons investi l'espace public :

- sur le marché de St Hippolyte, en compagnie de notre tout nouveau collectif d'associations. Nous avons clôturé par « La soupe aux cailloux », action anti-gaspillage alimentaire, joyeuse et conviviale,
- au square avec la ludothèque « À vous de jouer » au cœur du village mais également à l'espace Marti. Cette animation a eu un franc succès et d'autres dates sont programmées.

« La bulle des parents »

- Les **ateliers parents/enfants** :
 - découverte des Arts du Cirque tous les lundis à l'Espace Cévenol, de 17h à 18h30,
 - un atelier vocal/percussions corporelles vous sera proposé prochainement.
- Le **Café PEPS** « Parlons parentalité », tous les 1^{ers} mardis du mois, à EAV.
- Le **Groupe de paroles** à destination de parents d'enfants différents, une fois par mois.



- Le **dispositif CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) permettant de valoriser les compétences acquises en milieu scolaire au travers d'une démarche créative.

Et bien d'autres activités vous sont proposées telles que :

- la langue des signes (LSF), le 2^e lundi du mois, de 18h30 à 20h30,
- les cours de FLE (Français Langue Étrangère).

N'hésitez pas à nous contacter ou à passer nous voir dans nos locaux.

Tél. : 06 68 10 62 89 ou 09 53 58 29 82.



Ecole des Arts Vivants
1 rue basse - 30170 St Hippolyte du Fort
06 68 10 62 89 / 09 53 58 29 82
contact@artsvivants.info
www.artsvivants.info 

Ouverture du bureau : du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Le Cercle de Lecture Cigalois

Un cercle de lecture, pour quoi faire ?

Lorsqu'on a envie de lire et qu'on en a le temps, on choisit un livre selon son humeur, on s'installe confortablement et on s'évade de la réalité. Suivant les cas, on est ému, on pleure, on rit de bon cœur, on fait des rencontres on se fait de nouveaux amis, on voyage... que sais-je. En tout cas, on est seul.

Mais une fois le livre refermé, on aurait envie de parler de ce livre, de partager ses découvertes, ses émotions, d'en savoir plus sur l'auteur. On ne quitte pas un livre comme cela, en le refermant et en n'y pensant plus !

Et c'est donc pour cela qu'il y a de nombreuses années, des ami(e)s de Saint Hippolyte ont décidé de se retrouver une fois par mois autour d'un livre ou d'un auteur pour prolonger le plaisir qu'ils avaient éprouvé.

C'est donc toujours avec joie que nous voyons revenir le jour de nos rencontres, qui durent environ 2h. Après le bavardage amical des retrouvailles, le choix des dates de prochaines réunions, etc., on en vient à la question « Quel

livre lirons-nous ce mois-ci ? » Les suggestions fusent, les préférences se dessinent, il faut décider.

Ainsi, l'année passée, nous avons fait connaissance avec :

- « Dalva », jeune américaine descendante d'indiens ;
- d'un malheureux jeune homme amoureux des livres réduit à travailler en mettant au pilon les invendus, mais qui trouve l'amour : « Le liseur du 6h27 » ;
- nous avons voyagé en Afrique avec un jeune garçon, fils d'un français et d'une rwandaise : « Petit pays » ;
- puis, au Japon où une vieille femme nous a appris à cuisiner : « Les délices de Tokio » ;
- nous avons appris quantité de choses sur Léonard de Vinci et son siècle avec Sophie Chauveau ;
- ainsi que sur le Tibet et sa religion : « Le lama venu du Tibet ».

Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez nous appeler :

- Monique Menand au 04 67 73 46 76
- Denise Cerret au 04 66 77 62 17.

Club Rétromobile Cévenol

Le Club Rétromobile Cévenol est une association créée par plusieurs amis, le 19 mars 1993, ayant la passion des véhicules anciens.

Nous entretenons les voitures en état et sauvegardons ainsi un patrimoine du siècle dernier.

Cela fait 25 ans que nous nous retrouvons tout au long de l'année, dans une ambiance conviviale, au gré des sorties, en moyenne, 50 kilomètres, souvent accompagnés d'un lieu à découvrir ou une exposition à visiter.

Nous répondons aussi aux invitations d'autres clubs de voitures anciennes afin d'effectuer des rencontres inter-clubs et échanger nos passions.

Après un an de parrainage, les nouveaux adhérents rejoignent notre club composé aujourd'hui de 57 membres.



Club Aéro des Garrigues

1918-2018 : il y a 100 ans prenait fin le terrible carnage qui a ravagé notre continent. Le **club Aéro des Garrigues**, avec son Blériot XI aux couleurs de la « Grande Guerre », se devait d'être présent. Petit rappel historique : **le Blériot XI a servit jusqu'au mois de mars 1915 comme avion de reconnaissance, de réglage de l'artillerie et au balbutiement des bombardements.**

Une nouveauté au club Aéro : des conférences sur les débuts de l'aviation, bien sûr ; c'est Pompignan et Cros qui nous accueillent.

Début avril, nous étions à **Montpellier** pour les 80 ans de l'aéroport de Montpellier-Fréjorgues.

L'**inauguration** de notre nouveau local, le 22 avril, a été un succès, dû à la présence de nos marraines : Michelle Farman et Nicole Sabbagh. Quel plaisir cela a été de les revoir !

Et puis ce fut l'**Angleterre** : invitation de la « **Shuttleworth Collection** » à côté de Cambridge.



Nous sommes passés cette année par le tunnel sous la Manche.

Nous en avons profité pour faire une belle photo devant le tunnel de services avec le directeur d'Eurotunnel. Pour la petite histoire, son épouse est de Valleraugue et il connaît la librairie ; le monde est petit ! Je ne peux passer sous silence l'accueil merveilleux dans le cadre idyllique de Shuttleworth ; un grand merci à Donnough et Lise.

Au retour, nous avons laissé l'avion à **St Omer**. St Omer, lieux historique pour les

Anglais ; le 1^{er} avril 1918, c'est à St Omer qu'une institution va être créée : la **Royal Air Force**. Pour une durée de 4 mois, c'est l'avion cigalois qui sera le centre d'une exposition grandiose dans la non moins magnifique « Chapelle des Jésuites », pour l'occasion restaurée.

De retour dans le sud, c'est **Bollène**, du 12 au 21 octobre, qui nous a accueilli pour les commémorations de la fin de la guerre de 14-18.

Et puis **Paris**... oui Paris, la capitale, pour le 11 Novembre ; c'est la **mairie d'Asnières sur Seine** qui nous invitent avec notre « Merveille » et quel accueil !

Je voudrais, comme chaque année, remercier toute l'équipe du club Aéro des Garrigues sans qui toutes les sorties dans la France ne seraient pas comme elles sont, c'est-à-dire pleines de joies. Merci à l'OMSL et à la municipalité pour le prêt du minibus.

Une bonne, belle et aérienne année 2019 à vous tous.

Pascal Coularou



IDEA : école de danse classique et Jazz de Saint Hippolyte du Fort

Mêlant sport et art, la danse classique nécessite une grande force de travail corporel et possède une dimension culturelle. Cette activité est l'une des plus complètes pour le corps et l'esprit, mais aussi l'une des plus exigeante. Néanmoins, avec de la volonté, aujourd'hui tout le monde peut pratiquer la danse classique et à tous niveaux : les filles, les garçons et les adultes.

Faire de la danse classique est devenue populaire, en particulier dans les grandes villes. Même si en milieu rural, la pratique de la danse classique se démocratise plus lentement, on note au sein des associations « du coin », une augmentation conséquente du nombre d'adhérents. L'image traditionnelle de la discipline a été gommée, les méthodes d'enseignement ont évolué et cette discipline exigeante, autrefois réservé à l'élite ou aux milieux sociaux favorisés, est désormais accessible à tous.

Pour la première année depuis sa création en 1982 par l'association En Harmonie, l'école de danse de Saint Hippolyte du Fort a davantage d'adhérents en danse classique qu'en danse jazz, avec un nombre d'élèves en augmentation.

L'école garde sa vocation première qui est de rendre accessible au plus grand nombre l'enseignement chorégraphique de qualité. Nous avons la chance d'avoir au sein de notre village rural, des cours de danse de qualité, formateurs et épanouissants pour nos enfants.

Merci à toutes les personnes qui œuvrent pour ces découvertes chorégraphiques et l'émotion ressentie aux représentations de fin d'année. N'hésitez pas à rejoindre le bureau et CA de notre association.

L'équipe IDEA



Cigales, dansez maintenant !



Depuis plus de 12 ans, l'association cigaloise de découverte des danses de loisir

« Dansez, maintenant » apporte de la joie aux Cigaloises et Cigalois ainsi qu'à leurs voisins Gardois et Héraultais en les initiant (ou les perfectionnant) aux diverses danses de loisir, « classiques » et modernes. Au rock'n roll, qui reste le fer de lance de l'association, et à la country des débuts, se sont ajoutées toutes les danses de salon standards (tango, valse, etc.) et latines (paso, samba, chacha, etc.). Mais aussi

danse du monde et traditionnelles ainsi que danses swing (quickstep, lindy hop, etc.), antillaises (zook, mérengré, etc.), afro-latines (bachata, kizomba, etc.), danses d'animation, collectives et solo, et bien d'autres...

L'enseignant, diplômé de l'IFDS, seule formation professionnelle de danse ayant obtenu la reconnaissance du Ministère de la Culture, dispense ses cours avec beaucoup de sérieux mais de manière ludique, dans une ambiance conviviale, amicale et décontractée.

Les vertus et bienfaits de la danse en général et de couple, en particulier, sont

innombrables. Bonne pour la santé et pour le moral, la danse permet aussi de tisser du lien social. Le but de l'association est de rendre celle-ci accessible à tous. C'est pourquoi, elle propose un tarif sans concurrence (30 € par personne et par an) qui n'est rendu possible que par la volonté de ses membres (gestionnaires et enseignant) de rester entièrement bénévoles. N'hésitez pas à aller les rencontrer !

Pour que le plaisir de la danse soit partagé par tous...

Contacts :
asso.dansezmaintenant@gmail.com
06 85 51 78 44 ou 07 69 77 51 26.

Cigalois Handball Club

Cette année, le Cigalois Handball Club a décidé de promouvoir son pôle jeunesse en s'axant à nouveau sur les jeunes du club afin de pérenniser son activité :

Les écoles de hand avec Julien et Maeva,

- les - 11 ans, avec Julien
- les - 13 ans, avec Maeva.

Le Cigalois Handball Club compte aujourd'hui plus de 40 jeunes qui portent fièrement nos couleurs lors de compétitions dans tout le département.

Avec l'ouverture d'une section Baby-hand, le club permet aux plus petits du village de pouvoir marcher dans les pas des plus grands. Encadrés par Julien (diplômé d'état) et Christelle (assistante maternelle de métier), cette section permet aux 3-5 ans de développer leur motricité tout en appréhendant les bases du handball aux travers de petits jeux et d'ateliers techniques et ludiques. Tout cela avec l'aide des parents et dans la joie.



Si toi aussi tu veux apprendre le handball, n'hésite pas à nous rejoindre les lundis, mardis et vendredis de 17h à 22h au gymnase de Saint Hippolyte du Fort.

Pour plus de renseignements :

- Julien, le Président, au 06 69 70 93 68,
- ou Christelle, la secrétaire, au 06 19 76 84 20.

Aïkido

Le **club d'aïkido de Lasalle** existe depuis bientôt 40 ans. Il organise des séances de pratique pour adultes ainsi que deux stages d'un week-end dans l'année.

Séances adultes : de 20h à 21h30, le lundi et le mercredi au dojo de Saint Hippolyte du Fort.

Le terme **Aïkido** signifie littéralement la voie de l'harmonisation des énergies : Harmonie (ai)/Énergie (ki) / Voie (do).

Son fondateur, Morihei UESHIBA, l'a mis au point et finalisé dans la première moitié du XX^e

siècle au Japon.

C'est donc un art martial récent qui

a pour particularité d'être non compétitif.

Sa pratique s'appuie sur l'étude des déplacements, de l'équilibre du corps, de la mise en cohérence de l'esprit avec le corps et de la maîtrise des énergies (le KI), qui sont en nous et nous environnent. Techniquement, c'est la neutralisation de l'agressivité du partenaire sans porter préjudice à son intégrité physique et mentale : passage du combat à la rencontre apaisée.

C'est aussi la source d'une bonne santé physique par l'apprentissage du contrôle du rythme respiratoire, du travail sur les méridiens énergétiques, ainsi que par le maintien d'une bonne souplesse articulaire.

Renseignements : Robin Bonzon au **06 33 54 97 69**.



Club sportif santé Cigalois

La musculation et la gymnastique ne sont pas qu'une activité physique. Elles peuvent être aussi un loisir, une source de bien-être, un moyen de préserver sa santé ou de se préparer physiquement. Elles sont au cœur des préoccupations de chacun, faisons en sorte qu'elle soit accessible à tous.



Pour les prochaines inscriptions (septembre 2019), elles se feront le jour du forum des associations, le samedi toute la journée (date à définir par la mairie). Un certificat médical est obligatoire.

Merci à tout le conseil d'administration qui répond présent à toutes les manifestations et aussi aux professeurs pour leur professionnalisme.

**Le Président
Paul Vergne**

Gymnastique volontaire

L'Association Gymnastique Volontaire de Saint Hippolyte du Fort est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et a reçu le label « Qualité Club Sport Santé ».

Depuis de très nombreuses années, la fédération s'est engagée dans la lutte contre la sédentarité. Son concept « Sport Santé », c'est d'abord la recherche du bien-être, de l'épanouissement personnel et collectif, du développement des capacités de chacun. Tout cela passe par une meilleure connaissance du corps.

Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale et sont assurés par Anne-Marie Tabart.

Coût annuel : 110 €, licence comprise.



HORAIRES		
GYM douce	GYM tonique	GYM sereine
Lundi de 17h à 18h*	Lundi de 19h15 à 20h15	
Mardi de 10h à 11h		
Jeudi de 9h à 10h		Jeudi de 10h à 11h

Les cours ont lieu au foyer socio-culturel sauf le cours du *lundi de 17h à 18h, il a lieu au gymnase.

**La Présidente Marie-Françoise MUFFANG-LEBOUCHER
(Tél. : 04 66 77 20 84)**

Yoga de l'énergie

L'association « **Yoga de l'énergie** » propose, à Saint Hippolyte du Fort, des cours de yoga **débutants, tous niveaux** :

- **le mardi de 19h15 à 21h** au dojo, boulevard des Remparts,
- **le jeudi de 18h30 à 20h25** au **centre socio-culturel, au rez-de-chaussée**, rue de Fondeville,
- et un nouveau cours intermédiaire (élèves avancés ayant déjà une année d'expérience du yoga, deux années concernant le yoga de l'énergie) : **le mardi de 17h20 à 19h05.**

La base du **yoga de l'énergie** et de tous les yogas est le **HA-THA** yoga, qui est une voie d'évolution. Celui-ci est constitué de huit membres qui vont des règles de vie envers soi et les autres, en passant par les postures, le contrôle du souffle, mais aussi la concentration, l'écoute intérieure, la méditation, jusqu'à l'état d'équilibre, d'unité (*samadhi*), dans lequel le « *Ha* » solaire masculin et le « *Tha* » lunaire féminin s'unissent (sens du mot *yoga*, rac *yug* : relier).

Le yoga de l'énergie n'est pas une simple variante ; au mouvement synchronisé au souffle, il associe progressivement le déplacement de la conscience dans le corps, l'attention aux sensations, ce qui va développer la sensibilité et la connaissance de soi. Le travail devient plus profond, on passe du yoga postural au « Raja yoga ». Les différents plans de l'être physique, psychique, mental et spirituel sont concernés.

Le travail est progressif dans chaque séance



et, dans l'année, et les propositions sont adaptables à tous niveaux et à tous âges.

Pratiqué avec persévérance et régularité, le yoga agit sur l'agitation, la dispersion du quotidien en favorisant une quiétude, une plénitude de conscience d'être.

L'enseignante, Christiane Mahinc, pratique le yoga depuis trente-cinq ans, dont douze de yoga *Iyengar*. Elle enseigne depuis quatorze ans, après avoir fait une formation de quatre années à l'Académie de yoga de l'énergie d'Aix en Provence. Elle pratique également la méditation, d'abord initiée à la méditation zen selon K.G Durkheim en 1991, elle a suivi en outre six cours de dix jours de méditation Vipassana.

La **méditation** est indissociable du yoga, elle en est le couronnement.

Contact : 04 66 85 26 67 - 06 16 80 33 07
yogadelenergie@orange.fr

L'association Ma Vie racontée par ses adhérents

Lorsque notre amie nous a parlé de cette activité en nous invitant à la rejoindre tous les lundis, nous avons répondu poliment : « *nous sommes de jeunes retraités et si nous avons l'intention de nous sacrifier à une activité physique, c'est plus pour répondre aux injonctions de la médecine que pour nous inscrire à une activité régulière, qui plus est, à destination de ces « seniors » dont nous n'avons pas le sentiment de faire partie.* »

Et c'est toujours par politesse que mon épouse

a participé à son premier cours dont elle est revenue enchantée m'invitant à la rejoindre. Depuis, tous les lundis matins, nous sacrifions aux divers exercices à base d'équilibre et de souplesse que nous distille, avec professionnalisme et bienveillance, Charlène, notre professeur diplômée, qui sait adapter les exercices aux besoins de chaque participant.

Résultat : au fil des évaluations, nous avons vu nos articulations se déverrouiller et nos muscles retrouver de la tonicité. Mais ce qui

est le plus impressionnant, c'est le bien-être et l'assurance que procure tout le travail autour de l'équilibre.

L'ambiance est très conviviale tout en demeurant studieuse et c'est toujours avec plaisir que nous nous retrouvons désormais chaque semaine.

Si nous avons un regret à formuler, c'est que ces cours soient présentés comme de la « Gym Seniors » car nous avons pris conscience que lutter contre la sédentarité et travailler son équilibre doivent se faire à tout âge.

Comme Paulette, si vous souhaitez nous rejoindre, contactez nous au 06 08 42 19 77 ou à mavie.apa@gmail.com afin de connaître les modalités de pratique. Et venez essayer un cours le lundi soit de 9h à 10h, soit de 11h à 12h ou le jeudi de 11h à 12h au foyer socio-culturel.



Tai Chi Cigalois

L'association « Petit Shan Shué », créée en 2009, développe la pratique des arts martiaux internes, principalement le Tai chi chuan, le Tao-Yin et le Qi Gong.

En partenariat avec l'association « Tai Chi Cigalois », elle propose des cours animés par Nikone Siharath, le **vendredi soir de 18h à 21h**, dans la salle du dojo située au-dessus de l'école maternelle, boulevard des Remparts. Nikone Siharath, pratiquant les arts martiaux depuis plus de 20 ans et élève de Maître Wei Son Chau, enseigne la forme « Wu » du Tai Chi Chuan.

Le **Tai Chi Chuan** est un art martial complet, basé sur des enchaînements et des mouvements calmes, fluides et solides à la fois.

Le **Qi Gong** consiste en une répétition de mouvements renforçant l'énergie par la stimulation des méridiens.

Le **Tao-Yin** est l'ancêtre du Qi Gong et propose des séries d'étirements et auto-massages permettant de dénouer les blocages énergétiques.



La pratique de ces disciplines vise le calme de l'esprit, le relâchement des tensions musculaires, fait circuler notre Chi (énergie) et renforce la capacité d'auto-guérison du corps. Vous pouvez choisir de suivre l'intégralité des séances proposées ou seulement ce qui vous correspond...

Rentrez dans la pratique sans chercher à obtenir, ni à bien faire ! Essayez plutôt de vous détendre, prendre du plaisir à découvrir et à partager en toute simplicité.

Accessibles à tous, les cours proposés vous permettent une pratique complète ou à la carte pour un tarif de : 10 €/séance de 3h ; 20 €/mois pour toutes les séances.

Horaires : 18h Méditation / 18h15 Tao Yin / 19h Qi Gong / 19h45 Tai chi chuan (par série) / 20h30 à 21h Tai chi chuan (enchaînement complet).

Renseignements : 06 02 63 69 12 ou 04 66 77 94 72.



Les membres de l'association La Fourmi & la Cigale vous incitent à consommer bio, local et en vrac, mais pourquoi ?



Pour protéger notre environnement :

Pour conserver la biodiversité autour de nous, surtout celle qui ne se voit pas : insectes et micro-organismes. En effet, l'activité agricole biologique garde ouverte les milieux pour plus de biodiversité et permet d'arrêter de déverser des produits chimiques de synthèse dans les champs qui finissent dans l'air, l'eau et la terre. La consommation locale limite les transports et permet de diminuer la pollution, les produits en vrac utilisent moins d'emballages et surtout, pas de plastique qui submerge la terre et les océans.

Pour relocaliser l'économie :

Les montants payés aux producteurs locaux augmentent leurs revenus et font tourner l'économie locale, c'est une chaîne vertueuse qui se crée et chacun sur le territoire en profite. L'agriculture Bio crée plus d'emplois non-délocalisables (besoin de plus de main d'œuvre) que l'agriculture chimique.



Pour protéger votre santé :

Les pesticides s'accumulent dans les organismes vivants et sont fortement soupçonnés de provoquer des cancers. Par ailleurs, les perturbateurs endocriniens entraînent une baisse de la fertilité des êtres vivants.

La Fourmi & la Cigale est une association écologiste ouverte à toutes et tous. Elle agit concrètement pour le développement de l'agriculture biologique

locale grâce à son magasin Biocoop. Vous y trouverez de nombreux produits biologiques locaux (67 producteurs à moins de 50 km) ou en vrac (108 références de céréales, légumineuses, chocolats, sucres, fruits secs, produits d'entretien...).



16 boulevard des Remparts
30170 Saint Hippolyte du Fort

04 66 77 99 10

fourmicigale@wanadoo.fr

Les Jardins Cigalois

Après les gros travaux de mise en forme des parcelles, de débroussaillage (un grand merci à Patricia PONSOLLE et au chantier d'insertion « Chantier Pays Cévenol » ainsi qu'à la ville pour son soutien technique et financier), d'enlèvement des souches, des premiers labours (remerciements à Jérôme, agriculteur installé sur notre commune, à ses mulets et à ses bœufs, merci également à Denis TROCELIER de Mandiargues), de piquetage et installation d'un système d'arrosage, l'association « **Les Jardins Cigalois** » a mis à disposition de 15 jardiniers Cigalois près de 800 m² de terrain à proximité du Moulin d'Espaze sur la route de Cros.

Dès le mois d'avril, les bêchages, les coups de grélinettes et les premiers semis ont animé les bords du Vidourle. Pendant toute cette année 2018, les 15 parcelles attribuées ont été en permanence cultivées, dans un esprit d'entraide, de partage et de respect de l'environnement ; valeurs défendues par l'association et incorporées dans les

conventions d'utilisation des terrains signées par chaque adhérent.

Au moment du bilan de cette première année de fonctionnement, nous avons plusieurs satisfactions et un seul regret :

- satisfaction d'avoir pu attribuer toutes les parcelles disponibles,
- satisfaction d'avoir des jardiniers consciencieux, solidaires et généreux qui ont su s'approprier la gestion de cet espace et en faire un vrai lieu de rencontre,
- satisfaction de voir des parcelles entretenues dans une démarche écologique, des équipements respectés et des jardins très productifs,
- le regret de ne pouvoir étendre la surface cultivable et donc de ne pouvoir satisfaire toutes les demandes.

Si vous êtes intéressé par cette démarche de jardins partagés et dans l'hypothèse où des parcelles deviendraient



disponibles, voici quelques informations de base :

- pour prétendre à l'octroi d'une parcelle, il faut habiter la commune et ne pas posséder de terrain permettant la pratique du jardinage. Une priorité est donnée aux habitants d'habitats collectifs et aux bénéficiaires des minimums sociaux.
- L'attribution est consentie moyennant une adhésion annuelle de 60 € (soit 5 €/mois), les parcelles sont d'environ 60 m² et sont destinées exclusivement à la culture.
- Cette culture est respectueuse de l'environnement, les pesticides et engrais issus de la chimie de synthèse sont prohibés.
- La cotisation permet au jardinier de profiter d'un outillage en commun et de l'accès à l'eau.

N'hésitez pas à contacter l'association

« **Le Jardins Cigalois** »
au **06 72 06 28 72**

ou par mail :

lesjardinscigalois@gmail.com
et éventuellement rejoindre notre groupe sur **Facebook**.



L'Amicale des Sapeurs Pompiers

Des jeunes en apprentissage de la fonction de pompier

À la caserne, le samedi matin, des jeunes filles et garçons (ils sont 12, cette année) ont fait le choix de se lever tôt afin de découvrir les missions de sapeurs-pompiers.

Dès 8h, ils enfilent leur uniforme de JSP (jeune sapeur-pompier), un engagement pris selon les valeurs exigées : discipline, désir de se mettre au service des autres, esprit d'équipe...

Certains deviendront pompiers dans divers centres de secours du département du Gard puisque cette formation regroupe des jeunes Gardois sous la direction de :

- Roland Cammal (responsable de cette section),
- Gaudalet Hervé (service Pédagogie),
- Rimani Bruno (service Pédagogie),
- Laussel Fabrice (habillement),
- De Araujo Lionel (service Pédagogie),



- EL ouadghiri Ayoub (service Sport),
- Grousset Romain (service Sport),
- El ouadghiri Mehdi (service administratif),
- Carpin Jonathan (animateur),
- Blanc Estelle (animatrice).

Cette équipe d'animateurs assure cette formation tous les samedis en dehors des vacances scolaires. Au programme de ces samedis matin : activités sportives, découverte et maniement des matériels professionnels et esprit d'équipe.

David BESSUGE,
Président

UNRPA

Ensemble et solidaires

Les membres de l'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées Ensemble et Solidaires se réunissent tous les vendredis à partir de 14h, afin de se retrouver et jouer au loto. Après cet agréable moment de détente et de convivialité, un petit goûter est offert par le club, permettant de converser et surtout de se retrouver pour évoquer le passé et les bons moments partagés. Toute personne intéressée par les activités du club est la bienvenue et est invitée à prendre contact auprès de Mme Willie POULAIN au 04 66 77 69 19.



Eléphant Club Cigalois

Depuis son arrivée en janvier 2018 à Saint Hippolyte du Fort, l'Éléphant Club Cigalois ne cesse de s'agrandir.

En effet, délocalisé de Durfort à Saint Hippolyte, ce club du 3^e âge compte aujourd'hui 108 adhérents dont 82 dames et 26 messieurs, majoritairement cigalois, mais pas que...

Ces retraités viennent chercher joie et bonne humeur lors des rencontres hebdomadaires du mardi, au foyer des anciens bains de douche, rue du Fort ou lors des sorties mensuelles, le temps d'une journée.



Si vous souhaitez vous joindre à nous, venez nous rencontrer ou contactez :

- Chantal, présidente du club, au 06 18 97 52 03,
- ou Danielle, secrétaire, au 06 42 82 81 29.

**L'Éléphant Club Cigalois
chez Mme Lapeyre Chantal
rue du Cimetière Protestant
30170 Saint Hippolyte du Fort**

ADMR



L'association ADMR est présente sur Saint Hippolyte du Fort depuis 1981.

Nous appartenons à un réseau national de 33 000 associations et réseau départemental de 18 associations, avec 14 bénévoles, 2 secrétaires et 27 employées, pour plusieurs types de services, auprès de 150 familles.

Nous avons été présents à la Journée de Printemps, au marché de Noël et au Forum des Associations.

Notre bureau est ouvert : le mardi et le vendredi de 9h à 12h, place des Enfants de Troupes. Tél : 04 66 80 31 68.

Toute l'association ADMR vous souhaite une belle année !



L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Haut Vidourle

LE DON DE SANG EN QUELQUES CHIFFRES
10 000 dons nécessaires par jour
Seulement 4 % de la population donne son sang



LE DON DE SANG, POURQUOI ?

Maladies du sang ou du système immunitaire, cancers, hémorragies, accouchements, interventions chirurgicales.

Le sang est un produit irremplaçable et périssable. C'est la **générosité** des donateurs qui permet de répondre à l'autosuffisance nationale.

Donner son sang, c'est consacrer **moins d'une heure pour faire un geste solidaire et vital.**

L'on peut donner 4 fois par an pour les femmes, 6 fois par an pour les hommes.

LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans.
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo pour un premier don.
- Être en bonne santé et peser au moins 50 kg.
- **Ne surtout pas venir à jeûn.**

Dans certains cas, il faut respecter un délai avant de pouvoir donner son sang :

- ✓ après la fin d'un traitement par antibiotiques ou des soins dentaires : 7 jours,
- ✓ après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes,
- ✓ après un piercing ou un tatouage, après une intervention chirurgicale et/ou une anesthésie : 4 mois,
- ✓ après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : 4 mois.

Notre Amicale : ADSB St Hippolyte du Fort

C'est une équipe entièrement composée de bénévoles, motivée et dynamique, qui organise 4 collectes de sang par an, à la salle des fêtes de Saint Hippolyte du Fort.

Elle est présente à chaque collecte. Elle en assure la gestion, la logistique et principalement l'accueil du donneur, elle le dirige avant, pendant et après le don.



L'Amicale travaille en partenariat avec l'Établissement Français du Sang (EFS), équipe présente lors des collectes et composée d'un agent d'accueil, de 3 infirmières et de 2 médecins.

Toute l'année, l'Amicale œuvre pour la sensibilisation et la promotion du Don du Sang.

Vous souhaitez donner votre sang, poser une question, tout simplement voir comment cela se passe... n'hésitez pas et venez nous retrouver lors des collectes.

Vous pouvez également nous soutenir en adhérant à notre Amicale pour la somme de 5 € pour l'année.

Grâce à la motivation des bénévoles et à la générosité des donateurs, l'amicale a contribué au prélèvement de 326 poches de sang en 2016, 317 poches en 2017 et 300 en 2018.

DATES DES COLLECTES 2019

- ✓ Mardi 26 février
- ✓ Mardi 27 août
- ✓ Mardi 21 mai
- ✓ Mardi 5 novembre

Plus d'infos :

www.amicaledonneurdesang.sitew.com
ou www.dondusang.net

Contact :

dondusangsthippolyte@gmail.com
ou numéro vert 0 800 972 100.

Croix Rouge française

L'antenne de Saint Hippolyte, qui fait partie de la délégation Cévennes-Vidourle, poursuit ses activités dans le cadre des missions de la Croix Rouge :

- **la solidarité** : une distribution alimentaire a lieu tous les 15 jours et la vesti-boutique est ouverte les mercredis et jeudis de 14h à 17h,
- **des formations** aux gestes de 1^{ers} secours sont organisées à destination du grand public. Contactez la délégation pour y participer,
- **des initiations aux 1^{ers} secours** pour les élèves de CM2 des écoles du secteur sont faites chaque année.

L'équipe de **secouristes** est présente sur des postes de secours lors de manifestations locales, mais aussi en renfort dans le département.

L'urgence : tous nos bénévoles sont prêts à aider localement et sont sollicités sur les situations d'urgence dans la région.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous nous réservez lors des collectes pour la banque alimentaire, pour le traditionnel loto ainsi que pour les journées nationales en juin.

Vous avez du temps libre ? Vous aimez le bénévolat ? Alors, n'hésitez pas et venez rejoindre nos équipes sur l'une de ces activités !

Tél. :
Antenne de Saint Hippolyte : 04 66 77 26 66
Quissac : 04 66 77 36 38.
Email : crougequissac30@wanadoo.fr

Né pour guérir, une association d'aide et de partage

Depuis la création en 2007 de l'association « Les Gorges Cadiéroises », les dirigeants ne cessent d'aider leur prochain avec le soutien d'adhérents (+ de 30 à ce jour).

Devenue « **Défi en marche** » et, depuis mars dernier, « **Né pour guérir** ».

Le **but** est d'apporter un soutien direct à des familles d'enfants atteints de maladie dont les soins nécessitent des moyens financiers extrêmement coûteux.

Nous avons sollicité l'aide de « Maître Sylvie Sergent », avocat au Barreau de Nîmes pour apporter soutien et information aux familles d'enfants lourdement handicapés.

Jean-François Castanier (Président fondateur de l'association « Né pour guérir ») et Maître Sylvie Sergent ont déjà fait plusieurs fois le constat qu'en plus de se battre contre la maladie, ces familles sont souvent confrontées aux lourdeurs administratives. C'est pour cela qu'une convention de partenariat a été signée entre les deux parties.

En plus d'œuvrer pour des enfants lourdement handicapés, nous organisons des **randonnées pédestres hebdomadaires, ouvertes à tous** ; deux sections différentes qui ont pour point commun le partage.



Pour 2019, plusieurs activités sont en cours de préparation (lotos,...).

Le vendredi 5 avril, Jean-François Castanier repartira pour un défi de 300 km à pied au travers des Cévennes afin de faire découvrir et collecter des fonds pour « Né pour guérir ». Toutes les personnes, associations... qui souhaitent organiser une animation ou faire un don peuvent nous contacter.

Adhésion annuelle 15 €/personne

Contact :

Mail : association.ne.pour.guerir@orange.fr

Page Facebook : Association « Né pour Guérir »

Tél. : 06 29 52 29 65 / 04 66 93 10 24.

L'association paroissiale de l'Espérance

L'association paroissiale de l'Espérance a fêté son 60^e anniversaire en 2018.

Elle a en charge la gestion des locaux du 14 rue Roger Broussoux, locaux qu'elle met gratuitement à disposition pour le presbytère ainsi que pour les activités paroissiales avec les jeunes et les moins jeunes.

Elle participe activement aux activités ludiques sur la commune.

Chaque année, elle organise :

- 2 lotos richement dotés qui remplissent la salle des fêtes,
- 2 marchés d'été (en juillet et en août) sur le parvis de l'église,
- un grand marché de Noël, pendant trois jours, dans les salles de l'Espérance, ainsi que la participation au marché des commerçants à Noël.

Pour le marché de Noël, l'association propose à la vente les nombreuses réalisations des dévoués bénévoles : travaux sur textiles, décorations de Noël de toutes sortes, toutes fabriquées main dans la pure tradition de Noël. Les gourmets trouveront la multitude des confitures « maison », les apéritifs...

Un marché qui obtient aujourd'hui une remarquable notoriété dans le haut Vidourle et qui rencontre un bel accueil auprès des Cigalois et des amateurs de la région.

Ce marché accueille également l'exposition du merveilleux village provençal du cigalois Janot, une œuvre remarquable qui retrace en maisons et en personnages toute la tradition.

Toutes ces activités attestent du dynamisme de l'association et de sa fidélité à tous les Cigalois.



Jeunesse En Mission Ponts de vie

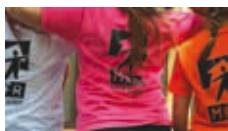
Jeunesse En Mission est un mouvement international de chrétiens de nombreuses cultures, groupes d'âge et traditions chrétiennes, œuvrant dans le monde entier. Aussi connu sous le nom de JEM, nous avons la joie de recevoir les jeunes des nations, de les équiper et de les envoyer ensuite dans les nations.

Lorsque JEM a commencé, en 1960, notre objectif principal était de donner aux jeunes l'occasion de démontrer l'amour de Jésus au monde entier. Aujourd'hui, nous nous concentrons toujours sur les jeunes et nous impliquons également des personnes âgées de 9 à 90 ans. Nous employons actuellement des dizaines de milliers de personnes et nous travaillons dans des milliers d'équipes et de sites sur la scène internationale. Nous avons 8 sites en France avec plus de 180 travailleurs bénévoles.

Nous sommes très reconnaissants d'avoir été en mesure d'accueillir notre conférence nationale de Jeunesse En Mission France à Saint Hippolyte du Fort, en août dernier. Et nous sommes très reconnaissants envers le gouvernement français qui nous a fait un



cadeau extraordinaire en 2017 : le navire scientifique Astrolabe, utilisé en Antarctique depuis 1988, a été offert à Jeunesse En Mission pour l'aider dans ses travaux d'aide aux îles très isolées de l'archipel de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il a été renommé JEM Liberty et sera utilisé pour offrir des soins, du développement communautaire et de la formation à ceux qui autrement n'auraient pas accès à de telles installations.



MFR

La MFR de Saint Hippolyte du Fort, organisme de formation associatif, participe à l'animation du territoire par de nombreuses formations et projets à destination de la population.

Nous accompagnons les jeunes en voie scolaire et en apprentissage. Nous formons des adultes sur des formations en services à la personne. La MFR, c'est plus d'une centaine de partenaires professionnels qui participent à la formation des jeunes et des adultes, pour une meilleure insertion professionnelle.



Nous avons ouvert, cette rentrée 2018, le diplôme d'état de Conseiller en Économie Sociale et Familiale, qui fait suite au BTS ESF et le titre Assistant en Ressources Humaines, BAC +2.

Nous poursuivons nos actions de territoire à destination des retraités ou de tous ceux qui veulent participer au lien social de la communauté.

Nous proposons **en 2019 des ateliers culinaires intergénérationnels** : venez partager vos recettes et déguster ensuite un repas ensemble.

Nous organisons un nouveau séjour intergénérationnel en septembre 2019, en partenariat avec la MSA et l'ANCV, dont une partie du séjour est prise en charge dans le cadre de l'action sociale. Ce voyage fait suite à celui organisé en 2018 avec les jeunes de BAC PRO SAPT et des seniors du territoire.

Nous animerons à nouveau, **le jeudi 14 mars 2019, la « Journée Nationale de l'Audition », organisé par les stagiaires de la formation « animateur en Gérontologie ».**

Les élèves de 1^e SAPAT organisent un **forum des métiers des services**, avec de nombreux professionnels, le



mercredi 20 mars 2018, de 9h à 12h.
Ces manifestations sont ouvertes à tous.

Notre loto se déroulera le dimanche 27 janvier 2019, à partir de 15h.

Nos journées « Portes Ouvertes » auront lieu le samedi 2 février de 9h à 12h et le samedi 16 mars de 9h à 17h.

Le vendredi 8 juin 2019 se déroulera notre grande journée intergénérationnelle, rassemblant tous les apprenants de la MFR. Elle est ouverte à tous, sur inscription.



Vous pourrez retrouver toutes nos manifestations, ateliers, formations sur notre site internet : www.mfr-sainthippolytedufort.com et sur notre site Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/mfrsainthippolytedufort/>

Contactez-nous au 04 66 71 53 05 pour plus de renseignements.

École Pasteur

L'école privée Pasteur est un établissement de deux classes, encadrées par deux institutrices, Mme Doré, directrice et enseignante de petite, moyenne et grande section ainsi que le CP et Mme Vioujas, enseignante en cours élémentaire première année jusqu'au CM2.

Cette organisation en classe multi-niveaux permet un échange constructif entre enfants, un suivi régulier et individualisé ainsi que la prise en compte des différents rythmes d'apprentissage.

L'APEL, association des parents d'élèves, s'investit énormément dans de nombreux projets, manifestations tels que le loto, le marché aux puces, le marché de Noël...

Des activités pédagogiques et des interventions extérieures illuminent le parcours scolaire des enfants.

- En ce début d'année, il y a eu la venue d'inspectrices du Burkina Faso, en visite



au CROP, qui sont venues passer la matinée à l'école pour s'informer sur la structure multi-niveau et le bon fonctionnement interactif car ils ont créé des classes similaires pour sourds et malentendants dans leur pays.

- L'intervention aussi d'un professeur de basket, une fois par semaine, auprès des élèves.
- Des participations aux journées bleues à la maison de retraite Pié de Mar

et aux journées à thème organisées par la MFR.

- Des journées à la Gardiole permettant un échange inter-écoles.
- En fin d'année scolaire 2017/2018, il y a eu la visite de la reconstitution de la grotte de Chauvet à la caverne du Pont D'Arc.

Autant d'actions menées par le corps enseignant et des parents d'élèves volontaires et impliqués qui permettent à cette petite école de faire son possible pour que les enfants soient épanouis et curieux d'apprendre. Le tout, dans une ambiance chaleureuse, familiale et conviviale.

Néanmoins, nos petites écoles sont en danger. Et si les rumeurs de fermeture se propagent très vite, nous avons malgré tout quelques rentrées devant nous. Alors, en attendant le « clap final », profitons d'être encore ensemble et continuons de donner à nos enfants un lieu d'apprentissage ouvert à tous, adapté à chacun.

**Mme Bouchoui Sandrine,
Présidente de L'APEL**



Scholae

À l'aube du nouveau lycée

En ces temps de partage d'opinions à outrance où il semble que l'on peut tout dire, tout écrire, tout partager sauf ce qui importe vraiment, les réformes du lycée et du bac font couler beaucoup d'encre et d'acide. Alors plutôt que d'émettre un énième avis sur les implications et les supposées intentions de gouvernants bien éloignés de notre réalité cigaloise, nous tenterons ici d'esquisser ce à quoi pourrait ressembler le lycée d'aujourd'hui - on ne dit plus désormais « de demain » - à la lecture des différents textes officiels parus à ce jour. La partie immergée de l'iceberg BAC reste, bien entendu, le sacro-saint diplôme que l'on présente encore à nos jeunes comme le Graal sans lequel aucune vie adulte n'est possible au XXI^e siècle, ce qui heureusement pour nous tous(tes) n'est absolument pas vérifié.

Du contrôle continu, comme au collège

La méthode d'évaluation pour l'obtenir est donc le changement le plus apparent auquel vont être confrontés élèves et enseignants. Plus de stress paroxystique de mai à juin où traditionnellement l'arrivée de l'été contrastait tant avec l'obligation de révisions éprouvantes et l'angoisse croissante à l'approche du jour fatidique de l'épreuve de philo, ouverture de la saison de la chasse aux copies bien nourries.

Le bac général et technologique 2021; comme on l'appelle; comportera une partie non négligeable (40 % de la note finale) de contrôle continu. Par contrôle continu, on entend 3 épreuves intermédiaires pour les matières



communes à tous les élèves, 2 en classe de Première et une au deuxième trimestre de Terminale, ainsi que la prise en compte des bulletins de ces deux dernières années de lycée. Pour les 60 % restants, des épreuves en fin de Première (le Français toujours) et en fin de Terminale (Philosophie, les 2 spécialités de chaque élève et le grand oral).

Pardon ? Spécialités ? Grand Oral ? Késako ?

Là réside l'autre « révolution » issue de la remise en 2017 du « rapport Mathiot » par un groupe d'Inspecteurs(trices) Généraux(ales) de l'Éducation Nationale, réunis(es) en mission autour de la réflexion sur l'avenir du Baccalauréat : l'apparition d'une nouvelle répartition des lycéens (nes) non plus en séries générales et génériques (Littéraire, Économique et Sociale, Scientifique) mais selon leurs choix de 3 spécialités en Première puis 2 en Terminale. Pour le reste, les matières et les programmes seront communs (nes) à tous les élèves : Histoire-Géo, Sciences expérimentales, Langues, Français

puis Philosophie, EPS et Enseignement Civique et Moral. Auxquelles s'ajoutent les Mathématiques, le Numérique et les Sciences Économiques et Sociales en Seconde.

Ce qui changera donc sont les spécialités que les élèves choisiront en sus. Leur choix s'effectuera parmi une liste dont vous trouverez aisément le détail sur Internet, les principales étant les suivantes : Langues Vivantes, Histoire/géopolitique/sciences politiques, Sciences économiques et sociales, Mathématiques, Arts, Physique-chimie, Sciences et vie, Humanités/philosophie/littérature, Informatique, Écologie, Sciences de l'ingénieur et Langues anciennes.

Et l'apparition du grand oral. Sur le modèle de l'existant TPE (Travail Personnel Encadré), les jeunes seront amenés à réfléchir pendant 2 ans et à présenter le fruit organisé de leur recherche en Terminale. Pour cela, une grande liberté leur est accordée dans la réalisation de ce qui s'apparente grandement à la remise d'un mémoire de fin d'études, que ceux qui ont fréquenté les bancs de

l'enseignement supérieur connaissent bien. Accompagnés par leurs enseignants de spécialités, le sujet est libre et permettra à chacun(e) d'approfondir dans une voie qui lui ressemble et pour laquelle sa curiosité n'est pas rassasiée par le programme officiel.

Nouveaux programmes

Bien entendu, tous les programmes ont été revus et repensés, dans ce qui apparaît, à leur lecture, être un souci de mise en avant de pédagogie active. Les activités par petits groupes y sont encouragées, les processus de découverte et d'acquisition du savoir par expérience et coopération valorisés, ainsi que la transdisciplinarité. En effet, dans bien des matières, il est préconisé par

les ébauches de programme parues durant les vacances de la Toussaint de travailler à plusieurs enseignants, d'aborder les thèmes proposés de manière transversale afin de décloisonner les savoirs, de favoriser l'interaction entre les différents cours.

Il va de soi que cette ambition s'accompagnera de réticences à tous les niveaux et de difficultés systémiques naturelles pour son accomplissement à grande échelle. Mais n'est-ce pas là le signe d'une bonne santé sociale que de s'atteler aux chantiers d'envergure que nécessite l'évolution, dans quelque domaine que ce soit ? Au regard des changements occasionnés par la démocratisation de l'accès au savoir, par la disponibilité instantanée de la connaissance rendue possible par Internet

et les smartphones, il ressort unanimement qu'il y a urgence à repenser notre façon d'apprendre, de collaborer, de vivre ensemble, tant dans le domaine de la recherche scientifique que de notre vie sociale et professionnelle. Et cela commence à l'école.

Alors plutôt que de nous livrer ici à une critique que nous n'avons aucune légitimité à émettre, nous tâcherons de continuer à accompagner nos jeunes dans leur cheminement vers la maturité (nom donné au bac en Belgique, en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Bulgarie, en Croatie, et ailleurs!)... quel que soit le modèle que l'on nous imposera.

Cigalement vôtre.

Association Tentative

L'association Tentative a été fondée en 2005 avec, pour objectif premier, de créer et de gérer un établissement de type expérimental,



visant à apporter une contribution originale au travail de socialisation et d'autonomisation du jeune adulte autiste : un projet d'accompagnement « le vivre ensemble », en référence au fonctionnement du réseau Deligny.

Le bureau de l'association a été renouvelé fin 2017 avec de nouveaux objectifs : le lieu de vie Tentative qui accueille 7 adultes autistes, à Saint Hippolyte du Fort dans le Gard, étant bien implanté et reconnu des autorités, l'association impulse de nouveaux projets, dont la fusion avec l'association AIRES-LIEN qui gère le lieu alternatif créé par Fernand Deligny, à Monoblet. Si l'association est en voie d'être étoffée, c'est aujourd'hui majoritairement les familles qui sont amenées à se mobiliser au sein de celle-ci. La volonté première est de contribuer à la pérennité du lieu de vie mais aussi de préserver ce type de structure, alternative aux grandes institutions. L'association Tentative vise aussi à mener un travail de :

- réflexion/diffusion/promotion/information concernant la prise en charge de la personne avec TSA,
- accompagnement des familles et des professionnels,
- propositions d'actions diverses,
- recherche de partenariat,
- et surtout favoriser le lien.

À cette fin, nous avons besoin de moyens non seulement matériels mais humains et vous remercions d'adhérer à notre association et de diffuser l'information autour de vous.

Contact : Association Tentative, chemin de l'Institut, 30170 Saint Hippolyte du Fort.

Tél. : 06 17 25 89 35

lvla@tentativeonline.org

sylviepoulain84@yahoo.fr

Bureau

Présidente : Sylvie - Secrétaire : Morgane - Trésorière : Fanny.

Retrouvez-nous sur la page **Facebook** : Association Tentative.



Tribune d'expression

Chères Cigaloises, Chers Cigalois,

Avec la même constance, nous avons porté en 2018 l'action municipale à un haut niveau d'exigence avec de multiples réalisations.

Loin des discours et des arguments électoralistes, notre engagement au service de notre commune est une réalité quotidienne avec une rigueur de gestion qui nous a permis, pour la 6^e fois consécutive, de ne pas augmenter la fiscalité même avec un niveau d'investissement important.

Grâce à cela, et avec votre soutien, Saint Hippolyte du Fort est devenu un des centre-bourgs du Gard où les impôts locaux sont les plus bas, ce qui renforce son attractivité et donc son dynamisme.

Bien sincèrement vôtre

Les élu(e)s du groupe majoritaire

Cigaloises, Cigalois,

Et si nous avions raison !

La période actuelle montre à quel point les contribuables, que nous sommes, sont lassés par les augmentations de taxes en tout genre.

Si l'imposition est bien nécessaire, elle doit rester juste et mesurée et doit pouvoir être revue à la baisse.

Depuis 4 ans, nous demandons une baisse de la taxation municipale car si le taux d'imposition n'a pas changé la base d'imposition, elle, augmente tous les ans et donc nos impôts aussi.

Conscients de cela, nous avons encore une fois proposé une baisse de l'imposition raisonnable (60 000 €) lors de l'examen du budget en mars dernier pour que vous constatiez une baisse de votre impôt, part communale !

Nous n'avons pas été entendu malgré une argumentation solide et avons donc dû refuser le budget proposé.

En espérant que cette année 2019, nous soyons écoutés afin de pouvoir travailler tous ensemble.

Une première décision lors du dernier conseil municipal, sur la vidéoprotection que nous avons proposé en 2014, semblerait aller dans le bon sens...

Concernant la voie verte (phase 2), nous sommes aussi satisfaits que le département du Gard ait levé les réserves techniques (tunnel, viaduc) afin que le projet se réalise sur 2019 avant le prolongement vers Sauve d'ici 2021.

Il y a beaucoup à faire même en baissant la pression fiscale communale !

Nous restons toujours à votre écoute,

Nous vous souhaitons une belle année 2019.

Les élus du groupe d'opposition

ÉTAT CIVIL

Naissances

Les parents ne sont pas dans l'obligation de communiquer la naissance de leur enfant à la mairie de leur domicile. Par conséquent, nous regrettons de ne pouvoir éditer un état complet.

- | | | |
|----------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| ✿ PONS SCHEYVAERTS Basile | ✿ COLLE EGON Apolline | ✿ MAQRACHE Inaya |
| ✿ MASSY Adalaïs | ✿ FRADERA Santiago | ✿ BARANDON Elio |
| ✿ ANXIONNAT Eléonore | ✿ DHOMBRES Naël | ✿ MURAT Louna |
| ✿ BENTIR Noah | ✿ CROS Sasha | ✿ MAURIN Léopoldine |
| ✿ LAMM Noan | ✿ MERCIER Liam | ✿ MANGIN DEWINDT Eléna |
| ✿ LEVERRIER DELACOUX Hélia | ✿ SOULIER GAL Léo | ✿ DELMULLE Kyrsten |
| ✿ BARTHELEMY Clément | ✿ ALVES DA DOSTA BARRAL | ✿ LABAUNE Germain |
| ✿ ALLEGRE Marius | ✿ William | ✿ LABAUNE Giuseppe |
| ✿ BRETON Célia | ✿ EL IDRISSE Sami | ✿ WANNER Marilou |
| ✿ PRATLONG Ylän | ✿ ZEMALI Sanah | ✿ FLEURY Lysandre |
| ✿ PROFUMO Ethan | ✿ FINEFEUIAKI Seini | ✿ DEWINDT MOURGUES Daenerys |
| ✿ HABERT LE CAROUR Enzo | ✿ CAVAILLE Sao Mai | |



Mariages

- ♥ CAUSSE Vincent et BOUCHOUÏ Hakima
- ♥ MEYER Nicolas et DEFOSSÉ Sophie
- ♥ BOTTO Mickaël et CIBERT Graziella
- ♥ MILA Patrick et MORET Agathe

Décès

- | | |
|-------------------------------------|---|
| ✿ MASOT FORNOS Térésa veuve GANEL | ✿ DELAVENTE Mauricette épouse LAMOUREUX |
| ✿ ROCHETTE Pierre | ✿ LUCAS Emilie épouse GONZALEZ |
| ✿ EMSELLEM Albert | ✿ COUDERC Huguette veuve REILHAN |
| ✿ VEDESCHE Simone veuve CHAMBOREDON | ✿ SICHI Anne-Christine |
| ✿ THEROND Alice | ✿ HACQUEL Henriette veuve BERTRAND |
| ✿ GROUSSET Jean | ✿ ARNAUD Régis |
| ✿ GARRE Marie veuve CARCELERO | ✿ AVERSA Yveline épouse BOLLON |
| ✿ VIEL Christiane veuve FALGUEROLLE | ✿ TORRES Rolande |
| ✿ BENEDETTI Alain | ✿ GRANDON Hélène veuve ROUVIERE |
| ✿ PERRIER Yolande veuve SOUTOUL | ✿ VERGNE Jeanine épouse DE ROBERT DE BOUSQUET |
| ✿ CALAFAT Bruno | ✿ TIBALDI Nicole épouse ALARY |
| ✿ PELENC Jacques | ✿ BANCAL Pierre |
| ✿ FABRE Marie veuve PERRIER | ✿ CAMPLAN Aimée veuve CHIARELLI |
| ✿ CÉRISOLA veuve BREBAN Madeleine | ✿ POINELLI Virginia veuve FOPPOLO |
| ✿ SIMONETTI Jeanne | ✿ GAL Serge |
| ✿ CRUVEILLER Jacques | ✿ GALLEGO Cécile veuve CRAINCOURT |
| ✿ MICHEL Marthe veuve ROSSEL | ✿ CANABIER Robert |
| ✿ CANELLAS Antoine | ✿ PONS FUSTER Robert |
| ✿ GUIDET Richard | ✿ BOURGEOIS Anne veuve GEORGIN |
| ✿ NOAILLES Christian | ✿ LAUNE Jacqueline veuve FERMAUD |
| ✿ FESQUET Jean | ✿ GIRARD Alice veuve MARTIN |
| ✿ CABANE Jacqueline | |
| ✿ BOSIO Myriam | |

Numéros Utiles



SERVICES

- ❖ MAIRIE :
04 66 77 22 24
- ❖ SERVICES TECHNIQUES :
04 66 77 61 96
- ❖ POLICE MUNICIPALE :
04 66 53 96 49
- ❖ Gendarmerie :
04 66 77 21 42
- ❖ CANTINE SCOLAIRE :
04 66 93 07 21
- ❖ Médiathèque :
04 66 88 03 16
- ❖ TRÉSORERIE :
04 66 77 22 08
- ❖ LA POSTE :
04 66 93 22 10
- ❖ SYMTOMA :
04 66 77 98 29
- ❖ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« Piémont Cévenol » :
04 66 93 06 12
- ❖ CRÈCHE :
04 66 53 81 24
- ❖ ÉCOLE MATERNELLE
Rachel Cabane :
04 66 77 21 56
- ❖ ÉCOLE PRIMAIRE
Fernand Léonard :
04 66 77 21 31
- ❖ ÉCOLE PRIVÉE
PASTEUR :
04 66 77 60 98
- ❖ COLLÈGE
« LA GALABERTE » :
04 66 77 96 90
- ❖ MAISON FAMILIALE ET
RURALE : 04 66 71 53 05
- ❖ M.S.A.P (Maison de
Services au Public) :
04 66 77 19 30
- ❖ CENTRE RÉÉDUCATION
« OUIË ET PAROLE » :
04 66 77 22 06
- ❖ SCHOLAE :
04 66 80 27 59
- ❖ CENTRE MÉDICO-
SOCIAL : 04 66 77 20 15
- ❖ PÔLE ACCUEIL ET
SERVICES : 04 66 77 65 57

- ❖ OFFICE DE TOURISME :
04 66 77 91 65
- ❖ DÉCHETTERIE :
04 66 71 37 90
9h-12h et 13h30-17h,
du lundi au samedi

SPORTS

- PISCINE MUNICIPALE :
04 66 77 28 97
- GYMNASE DU PRADET :
04 66 53 23 11
Pour toutes les activités
sportives, musicales et
artistiques : liste en mairie

SERVICE SANTÉ

- * **MÉDECINS**
Dr Pibarot Gilles :
04 66 77 21 41
Dr Sanchez Philippe :
04 66 77 22 05
Dr Cochet Olivier :
04 66 93 10 19
- * **OPHTALMOLOGUE**
Dr Faucher-Sivera
Nadine : 04 66 77 92 47
- * **ÉCHOGRAPHISTE**
Dr Altier-Sanchez
Mireille : 04 66 77 60 47
- * **PÉDICURE-
PODOLOGUE**
Dr Orenge Bernard :
04 66 77 92 03
- * **DIÉTÉTICIENNE-
NUTRITIONNISTE**
Pibarot Pauline :
06 89 79 68 43
- * **CHIRURGIENS**
- DENTISTES**
Dr Cons-Romieu
Géraldine, Dr BRYGO
Domitille : 04 66 77 66 22
Dr Tuech-Bord
Myriam : 04 66 77 20 69
- * **KINÉSITHÉRAPEUTES**
Cosson Jacques :
04 66 77 67 99
Durand Eric :
04 66 80 39 65
Safon Patrick, Aires
Frédéric, Bonnemer-
Maillet Chann, Hamadet
Raouf, Vignon Marie,
Aguila Lozoya Conrad :
04 66 77 28 46
Haquette Alexandre :
04 66 53 73 05
- * **OSTHÉOPATHE**
Lacker Charlotte :
06 09 11 33 51
- * **PHARMACIES**
Pharmacie Rouan :
04 66 77 22 42
Pharmacie Centrale :
04 66 77 20 14

* INFIRMIERS

- Martin Laurence :
04 66 71 01 07
- Rabaud Christophe :
04 66 77 69 59
- Peyriat Line :
04 66 77 92 75
- Locicero Mireille,
Benezeck Elsa,
Granier Nathalie :
04 66 77 68 09
- Rostaing Eugénie,
Garcia Stéphanie :
06 87 49 64 52
- Benouahi Céline,
Mouthier Carole :
06 80 35 07 93
- Liautard Sonia,
Faure Camille :
06 14 74 11 64
- * **SAGE-FEMME**
Serval Anne-Laure :
06 28 22 06 01
- * **ORTHOPHONISTES**
Barral Marie-France :
04 66 77 65 13
Sedano Emmanuelle :
04 66 77 93 39
- * **TAXIS - AMBULANCES**
AXIAL :
04 66 77 22 33
BERNARD :
04 66 77 21 33
- * **TAXI**
VALENCIA DAVID :
04 66 77 92 23
- * **VÉTÉRINAIRES**
Dr Dhéry Pierre-Christophe :
04 66 77 67 40
- * **LABORATOIRE**
D'ANALYSES MÉDICALES
PAGES : 04 66 77 25 39
- * **E.H.P.A.D** « PIÉ DE
MAR » : 04 66 80 69 69
- * **HÔPITAL DE JOUR**
MAS CAREIRON,
ROUTE DE MONOBLÉ :
04 66 77 60 24
- * **CENTRE HOSPITALIER**
MAS CAREIRON,
ANCIENNE ROUTE DE
GANGES
HTP : 04 66 74 70 14
FAM : 04 66 74 70 12
- * **POLYCLINIQUE**
SAINT LOUIS À
GANGES :
04 67 81 68 00

HÔTELS - RESTAURANTS

- L'AUBERGE
CIGALOISE :
04 66 77 64 59

RESTAURANTS

- LA DÉTENTE :
04 66 77 69 49
- EL GUSANILLO :
04 66 77 99 68
- LE PLAN :
09 80 31 84 43
- Ô10VIN :
04 66 88 78 14
- HASHTAG COFFEE :
04 48 68 07 50

RESTAURATION RAPIDE

- BAR DE L'OASIS :
04 66 77 28 49
- BAR LA CANOURGUE :
04 66 35 17 74
- RÔTISSERIE LES POTES
IRONT : 04 66 80 42 93
- LE SNACK CIGALOIS :
04 66 80 95 88

CAMPINGS

- LE FIGARET :
04 66 77 26 34
- GRANIER :
04 66 85 21 44

MEUBLÉS SAISONNIERS ET CHAMBRES D'HÔTE

- LISTE À L'OFFICE DE
TOURISME DE SAINT
HIPPOLYTE DU FORT :
04 66 77 91 65

VISITES

- ❖ MUSÉE DE LA SOIE :
04 30 67 26 94
- ❖ VISITE DE CAVES :
● CAVE DE L'ORMARINE,
ROUTE DE NÎMES :
04 66 77 21 30
- M. MÉJEAN LUCIEN,
DOMAINE DE SALLE DE
GOUR : 04 66 77 66 60
- M. PORTALIER THIERRY,
MAS TROUILLAS :
04 66 77 94 84
- M. FESQUET ÉMILIEN,
DOMAINE DE LA
GRAND'TERRE,
48 FAUBOURG DE MANDIAR-
GUES : 04 66 53 24 37

SITES ET MONUMENTS

- Vestiges d'un châ-
teau féodal ● Ancienne
enceinte fortifiée ● Fort
Vauban ● Tour Saint-
Louis ● Les casernes
● Le dolmen de la
Galaberte ● Les cadrans
solaires ● Les fontaines
● Monument aux Morts
de l'École Militaire